Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada $2.00
Un an, Etranger $2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes.

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

11 ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK, Mercredi, 3 Août, 1921. — NO. 22

Retour de Londres

M. Arthur Meighen s'est embarqué dimanche pour le Canada; il sera de retour au pays dans quelques jours.

Que s'est-il passé, au juste, à cette Conférence impériale dont la presse ne nous a apporté que des échos discrets? Nous n'en connaissons que ce qui a transpiré dans les allocutions publiques et les échanges de vues évidemment destinés à satisfaire la curiosité avide et superficielle des foules.

Il est cependant un point acquis: cette Conférence a rompu nettement avec la tradition de celles qui l'ont précédée. Elle a rendu en quelque sorte visible la transformation radicale qui s'est opérée ces dernières années dans la constitution de l'Empire britannique. C'est un véritable bouleversement qui s'est produit. En mesurons-nous bien l'importance et surtout les conséquences mondiales?

Jusqu'à la veille de la guerre, les Dominions, maîtres absolus de leur politique intérieure, s'en remettaient entièrement à la métropole pour la conduite de la politique extérieure de l'Empire. La guerre, en les jetant tous dans la mêlée, leur a fait prendre conscience de leurs droits et peut-être plus encore de leur force. Au sortir de la lutte, l'unité de l'Empire se trouvait cimentée, mais au détriment du gouvernement central. Celui-ci ne pouvait plus prétendre diriger seul la politique étrangère, aux risques de laquelle les Dominions avaient été si étroitement associés.

Dans son discours inaugural, M. Lloyd George a rappelé les concessions commandées par le nouvel état de choses: "En reconnaissance de leurs services dans la guerre, a-t-il dit, les Dominions britanniques ont été acceptés comme des égaux dans la Société des Nations par le monde entier. Ils sont signataires du traité de Versailles et de tous les autres traités de paix: ils sont membres de la Ligue des Nations. En un mot, ils ont achevé leur complet développement national et ils se trouvent aujourd'hui aux côtés du Royaume-Uni comme des participants égaux aux dignités et aux responsabilités de la communauté britannique." M. Lloyd George a même dit—et nous en prenons note—que le Canada aurait bientôt un représentant personnel à Washington.

Les premiers ministres, à leur tour, ont d'ailleurs manifesté le désir d'être plus directement associés aux décisions diplomatiques de Londres; trop souvent ils sont mis en présence d'événements accomplis devant lesquels ils n'ont qu'à s'incliner. M. Hughes, en particulier, voudrait qu'on trouve le moyen d'assurer aux Dominions une action efficace dans l'orientation à donner à la politique générale.

Il se passera du temps encore, probablement, avant qu'on en arrive à la constitution de ce parlement impérial qui serait la conclusion logique de l'état de choses nouveau; mais le gouvernement anglais est d'ores et déjà conscient de la nécessité de ne plus rien entreprendre que d'accord avec les Dominions. L'affaire de l'alliance japonaise le prouve surabondamment. Cette alliance, qui est déjà vieille de vingt ans, se renouvelle tous les dix ans. Jusqu'ici on n'avait pas jugé à propos de consulter les Dominions, aujourd'hui on ne veut rien faire sans leur assentiment. Aucun d'eux n'est bien favorable au renouvellement, mais des raisons d'ordre supérieur s'opposent à une rupture qui pourrait accélérer le péril jaune et précipiter le choc redouté de l'Amérique et du Japon. La question du Pacifique passe ainsi au tout premier plan et met directement en cause la puissance des Etats-Unis.

La Conférence impériale de 1921 aura permis de mesurer quelle grande place occupent ces derniers dans les préoccupations des Dominions. Autant de premiers ministres à parler, autant de couplets à la louange de l'Amérique. Celui d'Australie déclare que "le peuple australien réserve à l'Amérique une place immense dans son coeur." Quant au général Smuts, de l'Afrique du Sud, il s'écrie: "L'Amérique est le pays qui nous est le plus cher de tous dans l'humanité. Nous, les Dominions, nous le regardons comme notre ancêtre.... Le seul chemin sûr que l'Empire britannique pourra prendre sera le chemin où il marchera côte à côte avec l'Amérique."

A aucun prix on ne veut déplaire à l'Amérique. On consent bien à obéir à Londres, mais à la condition de ne pas se brouiller avec Washington; et si l'un et l'autre cessaient d'être d'accord, il semble que de sérieuses difficultés surgiraient. Les jeunes Etats-Unis héritent de la part d'autorité et de prestige qui échappe à l'ancienne métropole. Grave avertissement pour les têtes dirigeantes de l'Empire.

Un autre bon point au crédit de la dernière Conférence impériale, c'est le rôle qui lui revient dans les pourparlers en vue du rétablissement de la paix en Irlande. Sans avoir de détails précis, on peut présumer qu'il a été considérable; et quand bien même n'aurait-elle pas abordé le problème officiellement, il est certain que la présence à Londres des représentants attitrés de toutes les parties de l'Empire a exercé une pression heureuse dans les sphères gouvernementales. Et sur ce terrain encore, on peut discerner l'influence américaine venant renforcer celle des Dominions britanniques.

L'honorable Arthur Meighen ne s'est pas montré le moins énergique à faire valoir l'opinion de son pays chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Le *Times* loue la discrétion voulue dont il a fait preuve pendant son séjour en Angleterre. Au fait, quand il songeait à la situation précaire de son parti—situation fâcheusement aggravée encore depuis son départ—notre premier n'avait pas précisément de motif de se montrer joyeux et expansif. Des problèmes de moindre envergure peut-être que ceux de la politique impériale, mais d'un intérêt plus directement vital pour lui et ses troupes débandées, l'attendent à son retour.

Donatien FREMONT.

La Conférence de désarmement

La conférence préliminaire aura-t-elle lieu au Canada?

Londres. — Il semble d'ores et déjà certain que la conférence du désarmement aura lieu à Washington. Les rumeurs tendant à faire croire qu'elle pourrait se tenir ailleurs, au Canada, par exemple, étaient manifestement sans fondement.

Par contre, on annonce dans les millieux officiels de Londres qu'il est virtuellement certain qu'une réunion préliminaire à la conférence de Washington aura lieu dans une ville du Canada, ou peut-être dans une ville américaine autre que Washington. M. Lloyd George y serait à la tête des représentants de l'Angleterre, tandis que MM. Hughes et Massey, respectivement premiers de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, pourraient y assister tout en retournant dans leur pays.

Comme les Dominions ne sont pas invités à la conférence de Washington, cette réunion préliminaire permettrait de recueillir leurs vues sur les questions à débattre dans la capitale américaine. L'objet officiel de la réunion préliminaire serait de déterminer le programme de la conférence. A Londres, on ne sait encore quelle sera l'attitude de Washington touchant cette réunion préliminaire.

Washington. — Le département d'Etat a reçu une note de Tokio déclarant que le gouvernement japonais est résolu à se faire représenter à une conférence tendant à régler à l'amiable la limitation de l'armement international. Le Japon suggère cependant, dans sa note, que les problèmes qui n'intéressent que des puissances particulières ou qui ont déjà été résolus soient omis du programme de la conférence.

Le président Harding lancera les invitations aussitôt qu'on se sera entendu quant à la date et au lieu de la conférence.

Convention Acadienne

De grandes manifestations nationales à Church Point les 17 et 18 août

On annonce officiellement que la convention des Acadiens aura lieu à Church Point, N. E., les 17 et 18 août. La dernière convention eut lieu à Tignish, I. P. E., en 1913.

La société nationale l'Assomption, dont font partie plusieurs milliers d'Acadiens du Canada et des Etats-Unis, a acheté, il y a une couple d'années, une étendue de terre à Grand Pré, où s'élevait, au temps de la dispersion des Acadiens, la vieille église catholique.

On avait d'abord songé à tenir cette convention à Grand-Pré, mais on a dû renoncer au projet à cause des difficultés d'accès. Cependant, les délégués, qui se rendront à Grand-Pré, auront l'avantage de pouvoir faire un pèlerinage aux lieux historiques où le peuple acadien a connu l'inénarrable épisode de sa vie nationale, au temps de la cession du pays à l'Angleterre.

On croit qu'au moins mille délégués assisteront à la convention. De la province de Québec accourront des centaines de Canadiens français et d'Acadiens.

L'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, l'hon. M. Murray, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, ont été invités à la fête. Prendront également part à ces démonstrations, l'hon. M. Blondin, ministre des postes et M. Ernest Lapointe, député du comté de Québec-Est.

Le président de la société nationale de l'Assomption est l'hon. M. Pascal Poirier, sénateur; son état de santé ne lui permettra pas malheureusement d'assister à la convention.

Mgr Ed. Leblanc, évêque de St-Jean, N.-B., le premier évêque acadien dans les provinces Maritimes, officiera pontificalement à la messe, et Mgr Chiasson, évêque de Chatham, prononcera le sermon de circonstance.

Un incident sans précédent

Le roi d'Angleterre fait démentir aux Communes des paroles que lui avait attribuées un journal

Londres. — Lloyd George s'est présenté aux Communes vendredi et a lu une déclaration autorisée du roi George dans laquelle celui-ci affirme que les paroles qui lui sont attribuées au sujet du programme irlandais du gouvernement, dans une entrevue donnée à un journal des Etats-Unis par Lord Northcliff, propriétaire du *Times* de Londres, sont une "fabrication complète".

Cette entrevue citait le dialogue suivant entre le roi et Lloyd George, immédiatement avant le départ du premier pour l'Irlande, lors de l'ouverture du parlement de l'Ulster:

— Allez-vous tuer toute la population d'Irlande?

— Non, Votre Majesté.

— Alors vous devez en venir à une entente avec eux. Ceci ne peut continuer. Je ne puis laisser tuer mon peuple de cette manière.

Cette conversation figurait dans une entrevue publiée à New-York le 25 juillet et donnée par Warwick Steed, éditeur du *Times* de Londres, qui voyage en Amérique avec Lord Nord Northcliff. Elle a été reproduite par des journaux anglais qui l'ont attribuée à Nortcliff. Ce dernier a envoyé immédiatement au secrétaire de Lloyd George un câblogramme reniant la paternité de l'entrevue.

L'incident fait beaucoup de bruit dans la presse anglaise qui, en général, se montre plutôt sévère pour Lord Nortcliff.

Le magnat du journalisme s'est vu retirer l'invitation qu'il avait d'abord reçue de descendre à l'ambassade britannique pendant son séjour à Washington.

———:o:———

Les trains de moissonneurs pour l'Ouest

Montréal. — Le chemin de fer Pacifique Canadien fera des excursions de moissonneurs partant des stations des provinces de Québec et d'Ontario-Toronto, Sudbury et l'Est, mais non au nord de Parry Sound, Ont., lundi le 8 août et mercredi le 17 août. Des trains spéciaux avec wagons réservés aux dames et aux familles, quitteront Montréal, gare Windsor, à 11.00 a. m. (heure normale).

Le prix du passage sera de $15, en seconde classe pour Winnipeg, plus ½ sou par mille, avec minimum de 50 sous, de Winnipeg à n'importe quelle station dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta où le moissonneur sera engagé à travailler, mais non à l'Ouest d'Edmonton, Calgary et MacLeod.

———:o:———

Mort de Caruso

Naples. — Enrico Caruso, le fameux ténor, est mort. Il ne s'était jamais guéri complètement de l'attaque de pleurésie contractée à Noël pendant qu'il était à New-York. Il avait subi récemment deux opérations qui avaient été impuissantes à le sauver.

CHRONIQUE D'EDMONTON

Les élections albertaines et l'élément canadien-français

Le nouveau gouvernement des Fermiers-Unis rendra-t-il justice à la population canadienne-française—Depuis 1909 celle-ci a toujours eu un représentant dans le Cabinet—Plusieurs articles du programme électoral des fermiers sont irréalisables et dangereux, mais la majorité considérable de ceux-ci les libère heureusement des entraves socialistes—Il faudra les voir à l'oeuvre—La personnalité de M. Herbert Greenfield inspire confiance.

Quoique le mouvement politique agraire ait été, dès les débuts, combattu avec ardeur par un certain groupe canadien-français de l'Alberta Centrale, qui voyait dans le programme des Fermiers-Unis des tendances dangereuses, notamment dans leur appel aux socialistes des villes et dans certaines résolutions locales contraires à l'enseignement scolaire du français, et qui voyait aussi dans l'arrivée au pouvoir des Fermiers-Unis une diminution possible du prestige national, par la perte éventuelle d'un ministre et la disparition de quelques-uns de nos hommes publics les plus éminents, ce groupe français, du district d'Edmonton et des environs, qui passait naguère pour être le plus actif et le plus vivant qui fût à l'Ouest des Grands Lacs, a bientôt fait d'accepter le fait accompli par le vote du 18 juillet dernier, et d'attendre les actes du nouveau gouvernement avant de le condamner ou même de le critiquer.

Ce gouvernement sera-t-il hostile à notre élément? Rendra-t-il justice à cette partie importante de la population albertaine composée de ces pionniers canadiens français qui furent ici les premiers à défricher la terre et à contribuer à créer la prospérité générale? Tiendra-t-il compte que depuis 1909, nous avons toujours eu — sauf durant un court intervalle — un représentant dans le Cabinet, et qu'il y a lieu de maintenir cette tradition parce que notre groupe, essentiellement agricole et colonisateur, s'accroit de plus en plus et mérite d'être représenté? C'est ce que nous attendons avec impatience de la réunion prochaine des Fermiers-Unis à Edmonton, où l'Honorable Herbert Greenfield choisira ses aviseurs.

A l'heure où je vous écris, aucun choix n'est encore fait.

M. Greenfield a promptement fait rejeter, jeudi, à Calgary, une proposition à l'effet de choisir immédiatement ses aviseurs, voulant sans doute réserver son jugement sur une aussi importante question. L'on ne saurait que l'en féliciter. Mais si, dans le laps de temps de huit ou dix jours qui s'écoulera avant que ce choix soit fait, nos députés canadiens-français, dont deux ont été élus sur le ticket des Fermiers-Unis, réalisent l'importance de nos revendications, nul effort ne devrait être épargné par eux pour bien faire comprendre au Premier Ministre combien il serait sage d'appeler l'un des nôtres à faire partie de son Cabinet. Car depuis 1909, non seulement nous avons eu continuellement l'un des nôtres dans le Ministère, (sauf pendant un lapse de temps très court, après la chute du Gouvernement Rutherford) — l'Honorable M. P. E. Lessard, de 1909 à 1911; l'Honorable M. Wilfrid Gariépy, de 1913 à 1918; et l'Honorable M. J. L. Côté, de 1918 à 1921, — mais encore tous ces ministres canadiens-français ont toujours été parmi les plus actifs, les plus compétents, et se sont toujours montrés à la hauteur de leur tâche en contribuant largement à l'expédition des affaires et au progrès général de la province.

D'autre part, deux événements sont venus modifier quelque peu les appréhensions que nous éprouvions, avant que l'élection ne fut close, à l'égard de l'organisation des Fermiers-Unis. Le premier, c'est que la majorité du parti agraire est suffisamment forte à la campagne, avec trente-huit cultivateurs élus députés, pour qu'il puisse facilement se passer du concours de l'élément ouvrier-socialiste, auquel, et notamment dans ses résolutions du 22 et du 23 janvier dernier, l'Honorable M. Crerar faisait appel, ainsi qu'aux Vétérans de la Grande Guerre, avec un programme qui contenait entre autres utopies:

Le contrôle de l'Industrie et de la Presse;

Une révolution dans la Finance Nationale (sic);

La propriété publique de toutes les industries essentielles, du service public;

La nationalisation des chemins de fer, de la navigation, du téléphone, des messageries et de tous les projets (sic) pour le développement du pouvoir naturel, et de l'industrie des mines de charbon;

La nationalisation des Banques et du Crédit;

L'Education complète et gratuite depuis l'école élémentaire jusqu'à l'Université;

L'Education complète dans une seule langue officielle (la langue anglaise naturellement, sans tenir compte du Règlement Trente-Six, des Lois scolaires actuelles, de la Province), et une seule Ecole Centre: "National School";

L'abolition du travail pour tous les enfants au-dessous de seize ans;

Paiement égal pour même travail par les deux sexes;

Gratuités de deux mille dollars aux Vétérans de la Guerre;

Réduction continuelle du tarif douanier jusqu'à élimination finale.

Parmi les articles du programme énumérés ci-dessus, et auxquels nous reviendrons, quelques-uns sont stupides, d'autres sont inspirés par un fanatisme étroit, mais tous sont mis en évidence pour gagner des votes et escalader le pouvoir. Tous ces projets et ces résolutions sont irréalisables, chimériques mêmes, et leur tentative d'application par le gouvernement fédéral ou par le gouvernement provincial, serait funeste au pays. Aujourd'hui, les Fermiers-Unis de l'Alberta, ayant reçu une majorité absolue, n'ont pas besoin des socialistes; ils peuvent, s'ils le veulent, se dégager de tout élément malsain ou fanatique, et bien que leur avènement au pouvoir réalise un gouvernement de classe nullement représentatif comme l'est celui de la province de Québec, ils peuvent, même à défaut de lois générales très progressives, faire du moins de bonnes lois utiles à la classe agricole, sur la prospérité de laquelle repose le bien-être de toutes les autres classes. Nous les attendrons donc à l'oeuvre, et dans l'exercice de leur mandat provincial, et dans l'attitude qu'ils vont prendre au cours des élections fédérales prochaines, où les questions en jeu ont toutes, pour nous, (sauf une, la question scolaire) une importance plus grande que les sujets débattus ici au Parlement d'Edmonton. Mais en ce qui concerne leur élection du 18 juillet, nous avons éprouvé comme une espèce de satisfaction relative de les voir arriver au pouvoir avec une majorité si considérable, laquelle mettra les libérait par le fait même des entraves socialistes, causées dans tous les pays du monde par les conséquences d'après-guerre.

Une autre source de satisfaction, ou plutôt d'anticipation confiante, c'est la personnalité du Premier Ministre désigné. Ceux qui le connaissent bien disent qu'il est éminemment sympathique, avec une instruction, une intelligence pratique, et une largeur de vues réelles. En ce qui nous concerne, nous, les Canadiens-Français, nous aimons à constater que l'Honorable M. Greenfield vit à Westlock presque entouré par les familles canadiennes françaises, dont il connait bien les moeurs et les coutumes. Nous aimons à croire qu'il a pu, au cours des quinze dernières années, apprécier les qualités de notre race, dans son ensemble, comme il a pu apprécier les services rendus au Parlement par les cinq députés et par les trois ministres que nous avons eus depuis 1909. S'il possède la largeur de vues, le sens de l'équité politique dont on lui fait crédit à son avènement, il ne manquera pas d'appeler l'un des nôtres auprès de lui, reconnaissant ainsi les services rendus à la province par l'un des groupes ethniques les plus intéressants de notre population.

J.-Auguste GALIBOIS.

Le conseil suprême se réunira lundi

Plusieurs question sont à l'ordre du jour, dont la plus importante est celle de la Haute-Silésie

Paris. — Le Conseil Suprême des Alliés, qui devait avoir lieu le 4 août, est renvoyé au lundi 8.

La grande question à régler est actuellement la question silésienne, question qui a été le sujet de bien des discussions entre la France et l'Angleterre depuis plusieurs mois. C'est certes la question la plus difficile à régler qui se soit présentée depuis la fin de la guerre.

Le Conseil Suprême aura aussi plusieurs autres questions à étudier; la question gréco-turque, qui comprend la disposition des Dardanelles; le jugement des criminels de guerre allemands, jugement que la France qualifie de farce colossale; la priorité des revendications belges au sujet des réparations; l'extension de l'aide alliée à l'Autriche et à la Russie, les dettes de guerre des nations alliées, et plusieurs autres questions qui tendent au rétablissement de la paix dans le monde et particulièrement en Europe.

La France veut toujours envoyer des renforts en Silésie, mais elle consentirait à ne les envoyer qu'après la réunion du Conseil Suprême. Elle ne veut pas exposer ses troupes à être mises hors de combat par les forces du général Hoefer, et elle veut de plus utiliser le rapport des experts pour demander la coopération des autres pays alliés.

Le programme de la question silésienne, programme qui ne sera probablement pas adopté, pourvoit à la répartition entre l'Allemagne et la Pologne du territoire disputé. Cette proposition a déjà été rejetée par le conseil des ambassadeurs, mais les conditions ont quelque peu changé en Silésie, depuis cette conférence. Les Français sont complètement opposés à l'adoption de ce programme, qui placerait les Allemands dans une position stratégique d'où ils pourraient attaquer les alliés si la décision de ceux-ci leur était contraire.

Lettres au "Patriote"

Respect au français

Ce titre étonnera peut-être; mais il n'exprime pas moins le regret que l'on a de constater combien, à Gravelbourg, l'on porte atteinte aux droits du français et d'une façon aveugle ou volontaire. On ne rend pas justice au respect dû au français, aux droits sacrés du français. Et comment ose-t-on porter une telle atteinte aux droits du français ici, où la population, aux trois quarts canadienne-française, est si soucieuse du maintien de la langue française et de son importance, comme gardienne de la foi et des saines traditions. Eh bien! qui le croirait? La papeterie officielle de la ville de Gravelbourg, dont se servent M. le Maire et M. le Greffier de la ville pour l'usage courant des affaires, est rédigée et imprimée en anglais, et en anglais seulement: avis, formules, certificats, reçépissés pour taxes, entêtes de papier à lettre et enveloppes, partout on peut y lire: "TOWN OF GRAVELBOURG, OFFICE OF THE SECRETARY TREASURER".

Personne n'a semblé protester encore, ni remédier à pareil état de choses. Je sais ce que l'on dira: "C'est un détail, à quoi bon s'occuper de ça?" On l'a déjà répété. Détail, *mais qui a son importance*, et c'est par ces détails que tous ceux qui se font les champions (et ils *doivent être félicités et encouragés*) de la cause canadienne-française, montreront la sincérité de leurs convictions. Gardons et faisons respecter *toutes* les parcelles de nos droits, et ce, en prenant tous les moyens justes et équitables mis à notre disposition.

Il y aurait belle lurette que nos concitoyens de langue anglaise auraient protesté, si la ville de Gravelbourg n'avait eu que des formules imprimées en français. Si l'on veut continuer de leur rendre justice, qu'on le fasse, mais pas au détriment des Canadiens français. Que l'on soit bilingue de grâce!

Nous soumettons ce fait au vaillant *Patriote de l'Ouest*, persuadé que les autorités municipales verront à faire cesser cet abus, et accorderont au français la place et le rang qu'il mérite.

Philippe Hébert, l'éminent sculpteur canadien-français, a gravé dans la pierre la place due au français quand, modelant les quatre statues qui entourent le monument du Roi Edouard VII, au carré Philips, à Montréal, il a représenté par quatre femmes les quatre races qui forment la nation canadienne. Et Edouard Montpetit de dire: "Les quatre races, française, anglaise, écossaise, irlandaise, sont dignement représentées par quatre femmes, mais la femme française est assise, elle est CHEZ ELLE. Que chez elle elle puisse toujours demeurer, afin de maintenir haut et ferme le phare de la pensée canadienne-française sur les hauteurs et les sommets où elle est appelée à régner.

Lucien PROVENCHER.
Gravelbourg, 27 juillet 1921.

—:o:—

L'état de santé de Mgr Bruchési.

Montréal. — *L'état de santé de* Sa Grandeur *Mgr Bruchési, qui* souffrait depuis quelques semaines d'une dépression nerveuse, est à peu près le même et ne fait entretenir aucune crainte. Le médecin de Sa Grandeur fait des visites régulières à son illustre patient et il espère que dans quelques mois l'archevêque de Montréal sera complètement rétabli. Il devra toutefois prendre un repos complet. Mgr Bruchési est actuellement à Chartierville où plusieurs membres du clergé et un bon nombre d'amis sont allés lui rendre visite et s'informer de sa santé.

—:o:—

On retrouve des cheveux de Napoléon

On mande de Via-Reggio aux journaux que, dans une montre en or, offerte jadis par la princesse *Pauline* Bonaparte au maître *Pacini, auteur de Sapho*, la fille du maître a trouvé une mèche de cheveux de Napoléon. Jusqu'à présent on ne s'en était pas aperçu, bien que la lettre qui accompagnait le cadeau expliquât que la montre contenait des cheveux de l'empereur.

NOUVELLES DE PARTOUT

LONDRES. — M. Arthur Meighen s'est embarqué dimanche pour le Canada à bord du "Carmenia". M. Ballantyne, ministre de la marine et des pêcheries, s'embarquera sur l'"Empress of France" le 4 août.

QUEBEC. — Des millions de dollars ont été perdus cette année dans la province par les récents feux de forêts. Rien que dans la région de l'Abitibi, où les incendies ont cependant eu moins d'extension, des richesses forestières estimées à plus de $800,000 ont été détruites.

SAINT-HYACINTHE. — L'hon. M. E. Bernier, ancien ministre du revenu de l'intérieur dans le gouvernement de Wilfrid Laurier, est mort ici à l'âge de 79 ans.

WINNIPEG. — L'immigration dans l'Ouest pendant les premiers six mois de 1921 a été de 33 p. c. moindre que pendant la même période en 1920. Le nombre total des nouveaux arrivés a été de 9,031. Plus de la moitié de ces immigrants venaient des Etats-Unis.

WINNIPEG. — Les employés du C. N. R. voient leurs salaires réduits de 12 p. c.

QUEBEC. — La province de Québec aura un surplus de plus de $1,200,000 pour l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin dernier.

SASKATOON. — Jean Parenteau, un métis du district de Batoche, âgé de 65 ans, a été trouvé mort sur la route conduisant à Duck Lake. On suppose qu'il est tombé de la voiture qu'il conduisait. Une enquête est ouverte.

PARIS. — A Montauban, Mgr Marty a ordonné prêtre l'ancien colonel d'artillerie Rollin, officier de la *Légion d'honneur*, croix de guerre, gendre de M. Henri Delbreil, *ancien sénateur de Tarn-et-*Garonne.

LONDRES. — Le Conseil Privé Britannique, dans un jugement récent, déclare que la Législature de la Colombie Anglaise avait absolument le droit de légiférer comme elle l'a fait, au sujet de la prohibition.

HALIFAX. — L'hon. G. H. Murray, dont on vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire comme premier-ministre de la Nouvelle-Ecosse, a reçu à cette occasion une décoration honorifique de la part du gouvernement français.

HAMILTON, Ont. — On annonce qu'une réduction du salaire à $4 par jour, de $5 ou $6 qu'il était les années précédentes, pour les travailleurs aux moissons dans l'Ouest, ne diminuera guère le nombre des hommes qui vont répondre à l'appel, tant est considérable la proportion des sans-travail.

HONOLULU. — Un congrès mondial de la Presse aura lieu ici en octobre prochain. Il réunira environ 500 éditeurs, publicistes et journalistes de toutes les parties du monde.

HAN CHANG, Chine. — On apprend que 29 Chinois catholiques ont été mis à mort par un groupe de Chinois fanatiques connus sous le nom de "dynastie Ta Han" (fils du ciel).

BIDDEFORD, Maine. — Louis-Napoléon Asselin, représentant du gouvernement canadien dans l'état du Maine, vient de mourir ici à l'âge de 70 ans. Il avait vécu presque toute sa vie à Rimouski, où il exerçait la profession d'avocat. Il représenta le comté de Rimouski à la Législature et fut l'un des fondateurs du *Progrès du Golfe*, qu'il rédigea lui-même jusqu'en 1910.

ROBERVAL. — Les honorables Mercier, ministres des terres et forêts, et Galipeault, ministre des travaux publics, ont inauguré à Roberval une station d'aviation destinée à protéger les forêts de la région contre le feu.

PARIS. — A Reims, ces jours derniers, a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de la bibliothèque de Reims pour l'édification de laquelle le comité de la Fondation Carnegie a donné la somme de $200,000.

BERLIN. — La Convention nationale des juristes allemands se prononce contre l'admission des femmes au rôle de juges et de jurés.

Le tricentenaire de La Fontaine

On a commémoré le 10 juillet dernier, à Château-Thierry, le troisième centenaire de la naissance du grand fabuliste français, qui y fut baptisé en l'église de St-Crépin. La maison de La Fontaine a été heureusement épargnée, presque totalement, par les obus de ces Allemands qu'il redoutait tant déjà de voir en Champagne.

Dans l'assistance se trouvait deux membres de l'Académie française, MM. Capus et de Flers, un descendant de La Fontaine, M. André Pidoux de Maduère. M. Capus loua le fabuliste au nom de l'Académie, et M. Bérard, ministre de l'Instruction Publique, au nom de la France.

Auparavant, un délégué de l'Administration des eaux et forêts, M. le vicomte de Lignières, avait pris la parole au nom de Jeannot Lapin.

—:o:—

Foch aux Etats-Unis

Le maréchal Foch se rendra au milieu d'octobre en Amérique, pour répondre à une invitation du gouvernement des Etats-Unis, qui lui sera remise par le général Pershing lors de sa prochaine visite en France.

Le généralissime des armées alliées doit assister le 31 octobre, à Kansas City, à une réunion de la légion américaine et, le 11 novembre, pour l'anniversaire de la signature de l'armistice, il sera à Washington, où des fêtes seront organisées en son honneur.

Il est probable que le maréchal Foch s'embarquera à bord du transatlantique "Paris".

—:o:—

Conversion sur le lit de mort

Paris. — M. Félix Aldy, avocat, maire de Narbonne, et ex-député socialiste de cette ville, vient de *mourir*.

Quand il était à la chambre des députés, M. Aldy appuya de son vote toutes les lois anti-religieuses qui y ont été présentées. Il fut l'un des plus forts tenants de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La *Libre Parole* rapporte que se sentant malade il fit venir le curé de Saint-Paul Serge, à qui il demanda de le confesser et de bénir son mariage qui n'avait été que civil.

A sa demande ses funérailles ont été religieuses. Il s'est converti avant de mourir et a répudié son passé.

Cartes Professionnelles

MEDECINE

LOI

Les fermiers albertains ont un chef

Herbert Greenfield sera le nouveau premier ministre—C'est un parfait "self-made man" qui a connu les débuts du pionnier dans l'Ouest.

Calgary. — Herbert Greenfield, de Westlock, a été choisi à l'unanimité par les fermiers comme leur chef et le premier ministre de l'Alberta. Aucun autre nom n'a été discuté, le président des Fermiers-Unis, H. W. Wood, ayant refusé cet honneur.

UN TRAVAILLEUR

Le nouveau premier est un homme qui a beaucoup travaillé toute sa vie. Issu d'une nombreuse famille, il a dû gagner sa vie de bonne heure. Il est âgé de 52 ans. Né en Angleterre, il vint au Canada à l'âge de 23 ans et se livra à la culture dans les comtés de Bruce et de Middlesex, Ontario.

En 1900, il épousait Miss Elizabeth Harris, de Adelaïde. Deux fils sont nés de ce mariage. En 1906, Greenfield partait pour l'Ouest avec sa femme et ses deux garçons et s'établit sur un homestead à deux milles et demi au sud de l'endroit où se trouve aujourd'hui Westlock. Morinville était alors la plus proche station. Il possède maintenant une section de terre et a bien réussi dans la culture mixte. Ses deux fils, qui ont aujourd'hui 19 et 17 ans, sont de solides gaillards qui peuvent prendre soin de la ferme quand leur père est au dehors pour s'occuper des affaires de la province.

M. Greenfield n'a reçu qu'une instruction d'école ordinaire, mais il a ajouté continuellement à ses connaissances par de nombreuses lectures sur les matières dans lesquelles il est particulièrement intéressé; aussi est-il aujourd'hui un homme bien informé. Il a toujours pris un vif intérêt aux choses de l'éducation et a été pendant de nombreuses années secrétaire-trésorier de son arrondissement scolaire.

ET UN ORGANISATEUR

Le nouveau chef des fermiers a toujours pris une part active à la politique et s'est occupé de l'organisation libérale depuis l'établissement de la circonscription de Pembina. Il a constamment recommandé aux Fermiers-Unis d'avancer avec précaution et de ne pas entrer dans la politique avant d'être bien préparés, la responsabilité de diriger les affaires de la province étant trop grande pour des hommes sans expérience. Avec M. Wood et d'autres membres de l'exécutif des Fermiers-Unis, il aurait préféré voir le gouvernement rester au pouvoir pendant quatre nouvelles années, avec un grand nombre de députés fermiers pour l'aider, comme en Saskatchewan. Mais il n'hésita pas un moment à se prononcer en faveur de la représentation des fermiers et à rompre avec son ancien parti. Il se montra actif dans Medicine Hat et dans d'autres circonscriptions pour l'élection des candidats fermiers. Il est un bon orateur, prompt à saisir une situation politique. Il est juste pour ses adversaires et fera un bon premier ministre.

M. Greenfield n'était pas candidat aux dernières élections, mais il sera élu à Ponoka, où le siège est vacant par la mort d'un député fermier, P. Baker.

VERS LE 15 AOUT

Edmonton. — Le transfert du gouvernement de l'Alberta à la nouvelle administration des fermiers ne se fera pas avant le milieu d'août, selon les apparences. Le premier ministre Stewart dit qu'il a encore beaucoup d'affaires à régler avant d'être en mesure de remettre les différents départements entre les mains de son successeur.

Il ne sera rien fait, en tout cas, tant que M. Greenfield n'aura pas signifié qu'il est prêt à entrer en fonctions.

M. Stewart, interviewé par la Canadian Press, a dit que, dans son opinion, les députés fermiers avaient fait un choix sage dans la personne de M. Greenfield qui donnerait un bon service comme chef du nouveau gouvernement.

La situation agricole dans la province de Québec

Québec. — L'hon. J. E. Caron, ministre de l'agriculture, à la suite d'une inspection personnelle dans le sud de la province, a déclaré:

"Je crois encore qu'il y aura une diminution de 50 p. c. au moins dans la récolte de cette année. Non seulement le foin, mais les céréales sont grandement endommagées par la sécheresse. Les pommes de terre ont bonne apparence et les autres légumes donneront une récolte moyenne.

"J'ai cependant trouvé les fermiers très optimistes; ils prennent courageusement les moyens de faire face à la situation. Grâce à nos conseils, ils garderont leurs troupeaux et emploieront tout le fourrage disponible. On espère que le gouvernement fédéral accordera une réduction sur les taux de fret afin de répondre aux besoins des cultivateurs, le ministère de l'agriculture ayant reçu des offres des provinces de l'Ouest d'envoyer du foin, s'il est nécessaire, à un prix très raisonnable".

—:o:—

Le typhus et le choléra en Russie

Paris. — La pire épidémie de typhus et de choléra fait rage actuellement en Russie et se répand rapidement vers l'ouest.

L'Europe se trouve aujourd'hui dans l'alternative ou de nourrir des millions de Russes qui succombent à la famine ou de voir toute l'hémisphère orientale envahie par le terrible fléau.

D'après un appel télégraphié par Maxime Gorky à Anatole France, Gerhard Hauptmann et Blasco Ibanez, la situation en Russie est telle qu'il est impossible d'en donner une juste description. Gorky déclare que 300,000 Russes meurent tous les jours de la faim et du typhus. D'un bout à l'autre de la Russie la récolte a manqué.

On rapporte d'innombrables suicides dans le Caucase, alors qu'à Moscou et à Pétrograde les mères tuent leurs enfants plutôt que de les voir souffrir les affres de la faim.

Les fermiers ont fait échouer le projet

Régina. — Les populations de Régina et de Moose Jaw se sont déclarées nettement favorables au projet de $5,000,000 pour approvisionner d'eau les deux grandes villes du sud, par la Saskatchewan, mais les fermiers des districts ruraux se sont prononcés contre à une grosse majorité. Pour prendre le vote, tout le territoire desservi par le système projeté avait été divisé en trois sections: ville de Régina, ville de Moose Jaw, partie rurale. Le projet, pour être adopté, devait obtenir une majorité dans chacune des divisions.

—:o:—

Un record intéressant

Ingersoll, Ont. — Un record dans lequel figurent le moissonneur, le meunier et le boulanger a été établi il y a quelques jours à Thamesford. Le jeudi, à 3 heures de l'après-midi, le blé était debout dans le champ. Il a été coupé, battu, porté au moulin et converti en farine le soir même. Le vendredi matin, des biscuits d'excellente qualité étaient faits avec cette farine et placés sur la table pour le dîner.

—:o:—

Le même mystère entoure toujours la mort de Kitchener

Londres. — Sir Richard A. Cooper, unioniste, à la Chambre des Communes, a demandé au lieutenant-colonel Amery, secrétaire parlementaire et financier de l'amirauté, s'il avait quelque information officielle concernant une soi-disant divulgation, par un officier de l'état-major de Kitchener, d'une information secrète au sujet du voyage en Russie du croiseur "Hampshire", sur lequel le ministre de la guerre avait trouvé la mort en 1916. Le lieutenant-colonel Amery a répondu que l'amirauté n'était au courant de rien et qu'aucun fait se rapportant à la perte du "Hampshire" n'était caché au public.

La question de sir Richard était probablement motivée par la publication récente, dans un périodique de Londres, d'une allégation visant à expliquer le coulage du Hampshire avec Kitchener à bord.

De la pluie pour $8,000

Hatfield a rempli son contrat et va empocher la forte somme

Medicine Hat, Alta. — Le fabricant de pluie Charles M. Hatfield a rempli son contrat avec la "United Agricultural Association" de Medicine Hat. On lui paiera $8,000 pour la pluie qui est tombée dans le district durant les trois derniers mois. Hatfield devait recevoir $8,000 s'il tombait quatre pouces de pluie du 1er mai au 1er juillet. Le 23 juillet, quatre pouces un quart avaient déjà été enregistrés. L'Association va tenir une assemblée pour décider si le contrat sera renouvelé pour une autre année.

IL Y A DES SCEPTIQUES

En dépit du succès remporté par le fabricant de pluie, tous ne sont pas convaincus que Hatfield ait réellement droit au crédit pour la chute de pluie. Ils font remarquer que la pluie n'est pas tombée au moment où le besoin s'en faisait le plus sentir et de plus qu'elle était générale à travers tout l'Ouest lorsqu'elle est venue.

Hatfield a déclaré que le lieu de son installation actuelle, à 16 milles environ au nord-ouest de Medicine Hat, ne convient pas absolument, à cause de la prédominance des vents du nord-ouest, et que s'il opère de nouveau ici l'année prochaine, il installera ses appareils à 40 ou 50 milles au nord-ouest de la ville. A cet endroit, dit-il, l'action des produits chimiques qu'il emploie précipitera l'humidité dans le district de Medicine Hat. Cette saison, les nuages ont été emportés vers la Saskatchewan avant de se décharger.

Hatfield prétend être capable de créer des vapeurs qui ont l'effet de percer les nuages de pluie qui, autrement, passeraient sans donner de pluie.

ON LE RECLAME PARTOUT

Des représentants de divers districts de l'Alberta s'efforcent de retenir les services de Hatfield pour la saison prochaine. On le demande de même aux Etats-Unis. Du Wisconsin une société offre de donner $3,000 pour chaque pouce de pluie. Le "New-York Times" qui donne ces renseignements, ajoute que Hatfield a "fait de la pluie" dans trois comtés du Washington et que les fermiers de Medicine Hat lui ont versé $8,000 pour les 4 pouces 24 de pluie tombés depuis son arrivée dans la région.

—:o:—

La moisson dans une semaine

Saskatoon. — La moisson du blé a commencé dès la semaine dernière en quelques endroits isolés, sur les terres élevées; mais elle ne sera pas générale avant le 10 août. On coupe en ce moment l'avoine de soixante jours en plusieurs endroits à l'ouest de Saskatoon.

—:o:—

La rouille fait son apparition dans le sud de la Saskatchewan

Régina. — Les inspecteurs du département provincial de l'agriculture annoncent définitivement que la rouille noire a envahi certains territoires dans le sud-est de la Saskatchewan. On assure que des champs qui promettaient un rendement de 40 minots à l'acre seront totalement perdus.

—:o:—

Animaux de race pour les fermiers de la Saskatchewan

Régina. — M. A. J. Clarke, agent des achats de la division du bétail au département de l'agriculture de la Saskatchewan, est de retour d'un voyage d'achat de l'Ontario particulièrement heureux. Il ramène quatre chars d'animaux, principalement des vaches et des génisses Holstein, provenant des comtés d'Oxford et de Prince Edward. Dans le troupeau se trouvent également neuf taureaux Holstein de un an à dix-huit mois, d'excellente qualité et de choix pour la reproduction. Ces taureaux viennent presque tous de mères qui ont fourni leurs preuves comme productrices de premier ordre. Tous ces animaux ont passé l'épreuve de la tuberculose et peuvent être hautement recommandés comme noyau pour quiconque désire se monter un troupeau de vaches laitières.

Quelques-uns de ces animaux ont été achetés en vue de remplir des commandes antérieures, mais un grand nombre — au moins cinquante têtes — seront offertes en vente aux expositions de Régina et de Yorkton. On peut les acheter à conditions faciles, au choix, en vertu de la loi spéciale de la province.

TERRE A VENDRE

La Commission d'Etablissement des Soldats offre en vente par soumission publique le quart N-O. 8-47-4-0. 3e et le quart S-E. 28-47-4-0. 3e.

Les conditions sont 20 p. c. du prix d'achat comptant à l'acceptation de la soumission, la balance en pas plus de neuf payements annuels égaux avec intérêt à 6 p. c. par année.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté de 10 p. c. de la soumission offerte. Ce montant sera appliqué au 20 p. c. si la soumission est acceptée.

Dans le cas où la soumission d'un ancien soldat sera acceptée, aucune avance ne lui sera accordée en vertu de la loi d'établissement des soldats.

Les soumissions seront ouvertes le 8 août 1921.

La soumission la plus haute ou toute autre ne sera pas forcément acceptée.

La soumission doit être mise dans une enveloppe ordinaire marquée: "Soumission pour l'achat de (description de la terre) et doit être adressée au

Surintendant de district
Commission d'établissement
des Soldats
Prince-Albert, Sask.

Daté à Prince-Albert, Sask., le vingt-et-un juillet 1921.

La Commission d'Etablissement des Soldats du Canada
Prince-Albert, Sask.

TERRE A VENDRE

La Commission d'Etablissement des Soldats offre en vente par soumission publique le quart S-O. 27-43-13-0. 2e.

Les conditions sont 20 p. c. du prix d'achat comptant à l'acceptation de la soumission, la balance en pas plus de neuf payements annuels égaux avec intérêt à 6 p. c. par année.

La soumission la plus haute ou toute autre ne sera pas forcement acceptée.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté de 10 p. c. de la soumission offerte. Ce montant sera appliqué au 20 p. c. si la soumission est acceptée.

Dans le cas où la soumission d'un ancien soldat sera acceptée, aucune avance ne lui sera accordée en vertu de la loi d'établissement des soldats.

Les soumissions seront ouvertes le 8 août 1921.

La soumission doit être mise dans une enveloppe ordinaire marquée: "Soumission pour l'achat de (description de la terre) et doit être adressée au

Surintendant de district
Commission d'établissement
Commission d'établissement
des Soldats
Prince-Albert, Sask.

Daté à Prince-Albert, Sask., le vingt-et-un juillet 1921.

La Commission d'Etablissement des Soldats du Canada
Prince-Albert, Sask.

TERRE A VENDRE

La Commission d'Etablissement des Soldats offre en vente par soumission publique le quart S-E. 27-51-19-0 3e.

Les conditions de vente aux colons soldats dûment qualifiés sont: 10 p. c. du prix d'achat comptant à l'acceptation de la soumission et la balance en vingt-cinq payements égaux avec intérêt de 5 p. c. par année sur le plan d'amortissement.

Aux civils, les conditions de vente sont: 20 p. c. comptant et la balance en neuf payements annuels égaux avec intérêt de 6 p. c. par année.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque pour 10 p. c. de la soumission offerte. Si la soumission est acceptée, cette somme sera créditée au prix d'achat de la terre. Si la soumission n'est pas acceptée, l'argent sera retourné au soumissionnaire.

Les soumissions seront ouvertes le 8 août 1921.

La soumission la plus haute ou toute autre ne sera pas forcément acceptée.

La soumission doit être mise dans une enveloppe ordinaire marquée: "Soumission pour l'achat de (description de la terre) et doit être adressée au

Surintendant de district
des Soldats
Prince-Albert, Sask.

Daté à Prince-Albert, Sask., le vingt-et-un juillet 1921.

La Commission d'Etablissement des Soldats du Canada
Prince-Albert, Sask.

TERRE A VENDRE

La Commision d'Etablissement des Soldats offre en vente par soumission publique le quart S-O. 23-42-14-0. 2e.

Les conditions de vente aux colons soldats dûment qualifiés sont: 10 p. c. du prix d'achat comptant à l'acceptation de la soumission et la balance en vingt-cinq payements égaux avec intérêt de 5 p. c. par année sur le plan d'amortissement.

Aux civils, les conditions de vente sont: 20 p. c. comptant et la balance en neuf payements annuels égaux avec intéret de 6 p. c. par année.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque pour 10 p. c. de la soumisision offerte. Si la soumission est acceptée, cette somme sera créditée au prix d'achat de la terre. Si la soumission n'est pas acceptée, l'argent sera retourné au soumissionnaire.

Les soumissions seront ouvertes le 8 août 1921.

La soumission la plus haute ou toute autre ne sera pas forcement acceptée.

La soumission doit être mise dans une enveloppe ordinaire marquée: "Soumission pour l'achat de (description de la terre) et doit être adressée au

Surintendant de district
Commission d'établissement
des Soldats
Prince-Albert, Sask.

Daté à Prince-Albert, Sask., le vingt-et-un juillet 1921.

La Commission d'Etablissement des Soldats du Canada
Prince-Albert, Sask.

La fin d'un singe fameux

"John Daniel", l'une des plus grandes attractions du cirque Ringling, vient de mourir à New-York, d'une pneumonie, en dépit des soins des médecins et des infirmiers attachés à sa personne. Ce gorille avait été dernièrement acheté à Londres et expédié en Amérique à bord d'un transatlantique. Il voyageait en première classe, occupant, sur le pont du navire, une cage spacieuse, construite expressément pour lui, où se trouvait un poêle électrique, un lit, une table, un fauteuil et un miroir. Des caisses contenaient ses provisions: du vin de Portugal, du vin d'Espagne, du cognac, des harengs fumés et du chocolat. Il buvait, comme boisson ordinaire, trois bouteilles de bière par jour. John Daniels était de tous les gorilles que l'on a connus celui qui, par ses défauts, ressemblait le plus à l'homme. Il n'a pu supporter le climat de New-York.

RETOUR A LA BARBARIE?
Par un SAUVAGE.

L'univèrsel civilisable

La nature humaine est complexe. L'homme est, d'abord, un composé de corps et d'âme. Un corps matériel et vivant, par lequel il n'est que l'égal, et, sous beaucoup de rapports, l'inférieur de la plupart des autres animaux qui vivent avec lui sur la planète terrestre. Il ne leur est supérieur que par son âme, substance spirituelle et intelligente, qui lui permet de distinguer le bien du mal, de juger de la moralité ou de l'immoralité d'un acte, de se servir des forces de la nature extérieures à lui de façon intelligente et raisonnée, et de suppléer ainsi à la faiblesse de ses forces physiques naturelles. C'est ce qui lui permet de dompter et de dominer les animaux les plus forts et les plus puissants.

Ce sont donc ces forces spirituelles, qui différencient l'homme des animaux privés de raison, l'élèvent au-dessus d'eux, et le constituent proprement dans sa qualité d'homme. Par conséquent, plus il estimera et développera ses forces et ses qualités spirituelles, TOUTES ses forces et qualités spirituelles, et plus il s'élèvera au-dessus des animaux, et se perfectionnera dans sa qualité d'homme, plus il deviendra humain. C'est précisément ce que doit faire la Civilisation.

Au contraire, la négligence, ou le mépris de l'une quelconque de ces forces spirituelles, le diminue dans son être humain, et le rapproche autant de la brute; même s'il cultive et développe ses autres forces spirituelles, s'il en arrive à n'accorder d'estime et de soins qu'au développement de ses forces physiques, il se dégrade au niveau des animaux privés de raison, et tombe dans la Barbarie, état contraire à la nature humaine où, comme chez les fauves, la force brutale est la *suprema ratio* du droit. — De nos jours, on a prétendu que l'homme était parti de cet état, contraire à sa nature, pour s'élever, par une série continue de progrès, jusqu'à ce qu'on appelle la civilisation moderne. C'est faux, ainsi que nous le montrerons au chapitre suivant: L'homme n'est pas parti de cet état contre nature, mais, par sa faute, il peut y descendre; et, de fait, il y est descendu à plusieurs reprises, dans le cours des siècles.

La civilisation véritable consiste dans le complet développement de l'être humain, c'est-à-dire qu'elle devra donc tendre à développer et à faire estimer ces forces spirituelles de l'homme; au premier rang desquelles figure incontestablement L'INTELLIGENCE. De sorte que nos éducateurs modernes, semblent donc fondés, si, dans leurs efforts pour répandre et généraliser l'instruction, ils entendaient celle-ci d'une culture intellectuelle permettant à l'intelligence des enfants et des jeunes gens de se développer, en s'appuyant sur les bases solides de la raison et du bon sens, pour pouvoir ensuite, dans le cours de la vie, prendre tout son essor et donner toute sa force. Mais ils faussent complètement la note, en faisant de l'instruction une compilation irraisonnée de connaissances mal amalgamées, sous le poids de laquelle les ressorts des jeunes intelligences se brisent, ou se faussent, au lieu de se développer et de se fortifier.

Et puis, si l'intelligence est une des forces spirituelles de l'homme, elle n'est pas la seule. C'est son instrument de *puissance*, servant à établir sa domination sur la matière brute, sur les animaux, et, aussi, sur les autres hommes; mais, ce n'est ni la seule, ni la principale des forces civilisatrices. On peut même dire que, sous ce rapport, elle est une force indifférente, pouvant tout aussi bien être employée au service de la barbarie, qu'à celui de la civilisation. — Comme bandit, Bonnot était bien supérieur à Mandrin; comme cambrioleurs, nos modernes spécialistes dépassent de beaucoup leurs prédécesseurs des âges précédents, qui, pour enfoncer une porte, ne connaissaient que la hache, ou, tout au plus, la fausse clef; et qui seraient restés bouche bée, devant nos coffres-forts de sûreté, que nos modernes malandrins forcent en un clin d'oeil, grâce aux moyens perfectionnés de physique et de chimie, mis à leur disposition par la science; comme destructeur, Guillaume Boche s'est montré bien supérieur à son ancêtre Attila. Peut-on dire que les uns sont plus civilisés que les autres? —

La civilisation ne consiste donc pas dans le développement des forces physiques de l'homme; ni même, à proprement parler, dans le développement de ses forces intellectuelles: les unes et les autres peuvent être mises au service de la civilisation; mais elles peuvent aussi être employées contre elle: tout dépend de la direction qui leur sera donnée.

Il y a, en tout homme, les instincts bas et grossiers de la brute, instincts qui lui viennent de la partie animale de son être, et qui le poussent à rechercher la satisfaction de ses besoins, de ses passions et de ses appétits, sans tenir compte des droits, ni des besoins des autres. Ces instincts bas et égoïstes poussent même l'homme à une cruauté plus grande que celle des fauves les plus féroces, et lui font souvent trouver son plaisir dans la vue de la souffrance d'autrui. Il est même remarquable que, plus l'homme est faible physiquement, et plus grande est sa férocité, lorsqu'il trouve les moyens de la satisfaire. Ainsi, chez les peuplades sauvages, les plus acharnés à torturer et à voir souffrir les prisonniers, sont les femmes et les enfants. Il y a longtemps, d'ailleurs, que La Fontaine a dit, en parlant de l'enfance: "Cet âge est sans pitié". Il est bien évident que, si ces instincts pervers ne sont pas domptés tout d'abord, plus seront grands les moyens de puissance mis à la disposition de l'homme, et moins l'homme sera humain.

Et qui domptera ces instincts pervers et grossiers? Sinon les forces supérieures de l'âme, qu'on appelle les forces, ou les vertus morales? Ces forces morales ont leur siège, non plus dans l'intelligence, mais dans la volonté. C'est donc la bonne ou la mauvaise direction de celle-ci, qui oriente l'homme vers la civilisation, ou vers la barbarie.

Mais la volonté, étant une faculté aveugle de sa nature, ne pourra s'élever bien haut dans le domaine de la civilisation, si elle n'est pas éclairée par l'intelligence. Et c'est pourquoi la formation de l'intelligence, et l'éducation de la volonté doivent marcher de pair. Cependant, le premier effort civilisateur devra porter sur la volonté, qui devra être dirigée vers le bien, le beau et le juste, par le développement des tendances élevées de la partie supérieure de l'âme, et la répression des bas instincts de sa partie animale. Cette éducation de la volonté, pour être pleinement efficace, devra être commencée dès le bas âge. C'est pourquoi les parents doivent réprimer les tendances à l'orgueil, à la colère, au mensonge, à la cruauté, à l'égoïsme, au larcin, à la jalousie, etc... qu'ils peuvent remarquer chez leurs petits enfants. Par des reproches et des punitions appropriés à leur âge, ils doivent s'efforcer de leur faire comprendre la laideur de ces vices, et leur inspirer l'estime et l'amour des vertus opposées. Cela doit commencer longtemps avant que les enfants aient atteint l'âge de raison; afin, précisément, qu'à mesure que cette raison se forme par le développement de l'intelligence, elle soit dirigée, tout d'abord, par l'inclination préalable de la volonté, vers la recherche des moyens de faire le bien et de fuir le mal.

Cette oeuvre devra être continuée, plus tard, par l'éducateur, qui, en même temps qu'il formera et développera l'intelligence de ses élèves par les connaissances qu'il leur enseignera, devra s'efforcer d'incliner leur volonté à n'user de ces connaissances, que pour la recherche du bien et la fuite du mal. En un mot, l'instruction de l'intelligence, pour être civilisatrice et utile à la société, devra marcher de pair avec l'éducation de la volonté. Par l'instruction seule, on forme des Bonnot, des Guillaume et des Lénine, on ne forme pas de véritables civilisés.

Cette éducation morale, pour être effective, devra s'appuyer sur autre chose que des principes creux et des mots dépourvus de toute signification précise. Il devra être fondé sur les solides et immuables principes de Droit naturel, qui, ayant leur racine dans la nature même de l'homme, ne varient pas, au gré du temps et des circonstances, mais, toujours et partout, permettent de distinguer ce qui est réellement beau de ce qui est laid, ce qui est bien de ce qui est mal, ce qui est juste de ce qui est injuste, ce qui est essentiel de ce qui est secondaire. Un éducateur vraiment digne de ce nom ne doit pas se contenter d'enseigner ces principes d'une manière générale; mais, par tout le cours de son enseignement, il doit s'efforcer de développer la saine raison de ses élèves et de leur apprendre à former des jugements pratiques, qui en une circonstance donnée, leur permettront de décider ce qui doit être fait et ce qui doit être évité, en conformité avec les prescriptions du droit naturel. Il doit surtout leur inculquer l'obligation de résister aux tendances des bas instincts de leur nature, et de réprimer la violence de leurs passions, leur bien faire comprendre que leurs droits sont limités, et par les droits des autres, et par les devoirs qu'ils auront à remplir: qu'à tout droit, correspond un devoir, et que tout moyen de puissance mis à leur disposition, implique l'obligation de s'en servir pour le bien. — Mais, il est évident que cet enseignement restera toujours un peu en l'air, et pas mal inefficace, s'il n'est basé sur les préceptes de la religion, sans laquelle il n'y a pas de civilisation possible, ainsi que nous le dirons plus loin.

Que cet enseignement soit donné en français, en anglais, en chinois ou en sanscrit, peu importe; qu'il soit donné de vive voix ou par écrit, cela importe encore assez peu. Ce qui importe, c'est qu'il soit donné; parce que c'est lui qui constitue la véritable instruction. Une soi-disant instruction, qui ne tend pas à donner cet enseignement, est inutile, au point de vue de la civilisation; celle qui donne de faux principes, tendant à faire prendre le mal pour le bien, l'injuste pour le juste, l'accessoire et l'inutile pour le principal, celle-là est dangereuse, et ne peut former que des barbares: parce qu'elle trouble les données de la saine raison, confond la juste proportion des choses, et par le fait, tend à rendre l'homme moins humain dans ses rapports avec ses semblables.

UN SAUVAGE.

Mgr Couturier évêque d'Alexandria

"L'Observatore Romano", organe semi-officiel du Vatican, nous arrive avec la nouvelle que Monseigneur Couturier est nommé au siège épiscopal d'Alexandria, Ontario.

Le nouvel évêque a reçu la consécration épiscopale en 1919. Il est actuellement à Southampton, Angleterre; il sera à Alexandria dans les premiers jours de septembre.

Mgr Couturier a 45 ans. Il est né, le 29 mars 1876, en France, d'un père français et d'une mère anglaise. Le Père Couturier est donc de nationalité anglaise. Après avoir achevé, tout jeune, ses études dans l'Ordre de S. Dominique, en Angleterre, il y fit profession, le 2 août 1896.

Au début de la guerre il partit comme aumônier en chef de l'armée britannique, en Egypte, où il demeura pendant toute la guerre.

—:o:—

L'organisateur de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest meurt en Angleterre

Winnipeg. — On a reçu la nouvelle de la mort, survenue en Angleterre, du major général sir George-Arthur French, premier commissaire et organisateur de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. A ce titre, il a joué un rôle important dans l'histoire du pays et a été décoré pour avoir dirigé un détachement de gendarmes à cheval à travers les Montagnes Rocheuses en 1874. Il avait également servi lors du raid des Fenians et de la première rébellion de Riel.

Un autre aveu allemand

L'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris déclare que la France ne voulait pas la guerre.

M. Théodore Wolff, dans le journal pangermaniste de Berlin, le *Tageblatt*, cite un court passage des souvenirs de M. de Schoen, ancien ambassadeur à Paris, qui doivent paraître sous le titre *Choses vécues*.

Ces souvenirs constituent un aveu sensationnel qui réfute pleinement la théorie répandue intentionnellement en Allemagne, et suivant laquelle ce serait la France qui aurait voulu la guerre.

M. de Schoen déclare, entre autres, que le peuple français ne songeait pas du tout à la guerre, lorsqu'arriva le jour funeste où le gouvernement autrichien remit à Belgrade son ultimatum "extrêmement violent".

M. de Schoen ajoute qu'il n'avait été nullement informé de ce qui s'était passé jusqu'à ce moment. Il combat énergiquement la façon dont la guerre a été déclarée.

"La demande, dit-il, que l'on m'avait chargé de formuler auprès du gouvernement français, à savoir la livraison de Toul et de Verdun, comme garantie de sa neutralité, était absolument folle. Nous aurions dû, au contraire, offrir au gouvernement français des garanties pour le cas où il aurait consenti à être neutre.

"Une pareille demande ne pouvait que rendre impossible toute entente. Je fus dispensé de cette terrible commission, par la commission plus pénible encore de déclarer la guerre en invoquant des incursions d'aviateurs français sur Nuremberg.

"Mais, dit M. de Schoen, le souvenir le plus pénible de ma carrière est que mon nom paraisse associé à ces méthodes".

M. de Schoen réprouve, en termes très énergiques, la violation de la neutralité belge, qui a été, de plus, dit-il, une faute stratégique et politique.

Il précise que, même quand il était secrétaire d'Etat, il n'avait rien entendu dire d'un pareil projet qui, cependant, devait exister depuis longtemps.

—:o:—

LONDRES. — Le nombre des procès pour divorce en 1919, a marqué une augmentation de 355 p. c. sur celui de 1913, l'année qui précéda la guerre, et de 114 p. c. sur celui de 1918. Le total de ces cas est monté à 5,763 en 1919.

EN FAMILLE

Châtiments Corporels

Suis-je contre les châtiments corporels?—Oui.

Suis-je tout à fait contre les châtiments corporels? — Non.

Je suis partisan des châtiments nécessaires et efficaces.

L'éducateur doit considérer le châtiment comme une souffrance méritée par un manquement au devoir. Tout manquement au devoir est un désordre, et, dans le plan divin, tout désordre doit être réparé et expié.

La mère qui punit un enfant coupable est donc un agent de justice édictant et appliquant des peines, conséquences du démérite.

De plus, le châtiment, moyen de réparation et d'expiation, est encore un auxiliaire de la moralité en ce qu'il est un moyen d'intimidation qui prévient le mal.

Le sentiment que nous avons de la justice nous dit que si la bonne action porte en elle sa récompense, la mauvaise doit entraîner après elle son châtiment: châtiment naturel (perte de la santé, de la fortune, insuccès, conséquences de l'intempérance et de la paresse), châtiment social (perte de la considération des honnêtes gens, mauvaise réputation), châtiment moral (remords de la conscience).

Mais, pour que le châtiment soit efficace, il faut qu'il soit une souffrance, une peine, et donc qu'il atteigne la sensibilité de l'enfant.

Les châtiments corporels qui créent une souffrance physique peuvent donc être d'utiles, voire de nécessaires châtiments.

Et voilà pourquoi je ne suis pas tout à fait contre eux. Mais ils s'adressent à ce qu'il y a de moins noble dans l'enfant, ils affectent la forme de sensibilité la plus inférieure, celle qui est commune à l'homme et à l'animal.

Et voilà pourquoi, en thèse générale, je n'en suis pas partisan.

La langue française sait bien ce qu'elle veut dire quand elle appelle l'éducation la science et l'art d'élever les enfants.

Chez les tout petits, ce sont les fonctions de la vie organique ou végétative et de la vie animale ou sensible qui sont prédominantes.

S'il faut qu'un châtiment s'exerce, jamais donc qu'il affecte la sensibilité physique: privation d'une friandise, "tartine de pain sec", comme disait une maman, parfois même, usage de la verge ou de la main.

Toutefois pas d'équivoque; entendons-nous bien: ces châtiments corporels, je ne les admets que s'ils sont nécessaires et que si nulle autre forme de punition ne peut être aussi efficace.

Et je crois que, dans le tout jeune âge, ils sont bien rarement nécessaires.

Songez que pour qu'il soit juste — et notre constante préoccupation doit être un souci de justice à l'égard des enfants — tout châtiment doit être établi en fonction de la gravité, du devoir non accompli, de la facilité à l'accomplir et surtout de la malice de l'intention.

Analysez à la lumière de ce principe la culpabilité d'un enfant désobéissant, mais qui ne sait pas encore parler.

Huit fois sur dix, vous constaterez que si matériellement, l'enfant a commis la faute, il n'en est pas seul totalement responsable.

Ne nous induisez pas en tentation, demandons-nous chaque jour au bon Dieu. S'il pouvait parler, avec quelle raison l'enfant ne devrait-il pas adresser la même prière à sa mère... mais "il ne sait pas encore parler".

Oui, souvent, lorsque l'enfançon désobéit (quel grave mot!), c'est que sa mère n'a pas assez soigneusement écarté de lui la tentation, la possibilité de désobéir.

Et c'est la mère que je punirais alors en l'obligeant à une surveillance plus prévoyante.

Car c'est dès la plus tendre enfance — bien plus tôt que vous ne le soupçonnez, ô mères imprévoyantes! — que se forment les habitudes et se fondent les assises de la vie morale.

Que votre vigilance se tourne donc à placer les enfants, les tout jeunes enfants, dans une situation telle qu'ils ne puissent accomplir que ce qui est moralement bon, permis ou indifférent.

Ce n'est pas, en tout cas, la désobéissance qu'il importe avant tout de punir chez "un enfant qui ne sait pas encore parler".

Sait-il ce que c'est que "désobéir?"

Désobéir n'est pas simplement faire ce que la maman ne veut pas qu'on fasse, ou ne pas faire ce qu'elle désire.

Désobéir, c'est se refuser délibérément à accomplir un ordre.

L'enfançon qui "désobéit" à sa mère ne fait souvent qu'obéir aveuglément à une impulsion de sa nature, à une poussée de sa sensibilité personnelle. Ce n'est pas la désobéissance qu'il faut punir: c'est la poussée qu'il faut briser, l'impulsion qu'il faut arrêter net dès le début, si on la juge mauvaise. Et comment?

Oh! souvent les coups ne sont pas nécessaires pour atteindre la sensibilité physique de l'enfant: de grands yeux, un visage sévère, un geste du doigt, la mise à l'écart, la reprise d'un jouet... y suffisent d'ordinaire.

Que si la faute appelle un châtiment plus éloquent pour l'enfant "qui ne sait pas encore parler", eh bien! alors, je n'hésiterais pas: une tape n'ayant rien d'amical — rien de tragique non plus, — une tape ou deux sur la main ou sur la partie la plus charnue du petit rebelle me semblent de bonne pédagogie.

Mais il est entendu qu'il faut se hâter d'élever les enfants à la vie raisonnable.

Alors les meilleures punitions sont celles qui ébranlent la sensibilité morale: expression du mécontentement, retrait de la confiance, suppression temporaire des manifestations sensibles de l'affection, appel au remords de la conscience, etc.

Lorsqu'on peut ainsi substituer aux châtiments corporels des châtiments d'une autre forme, ceux-ci s'imposent, ceux-là sont à proscrire parce qu'ils peuvent devenir néfastes: "Je n'ai vu, dit Montaigne, autre effet aux verges, sinon de rendre les âmes plus lâches ou plus malicieusement opiniâtres".

Jacques HERBE.

—:o:—

A mon amie Suzanne

Grand merci pour la gentille lettre. Elle m'est venue comme un rayon de soleil, chaud, doux et caressant. Aussi, quel bon accueil je lui ai fait! Je réponds vite "oui" à ta demande: je t'écrirai chaque semaine et tu feras de même? Nous causerons longuement... sur quoi? Mais, mille sujets se présentent: l'Ouest, la toujours aimée province de Québec, nos impressions, nos projets, nos désirs. Voilà quoi remplir au moins quatre pages et le tout en passant "du grave au doux, du plaisant au sévère." C'est convenu?

Comme premier sujet, laisse-moi te raconter un petit incident. L'autre jour, dans une réunion, une dame anglaise me présente une jeune fille dont le nom est bien français. La dame s'étant retirée, naturellement, j'engage la conversation en français: "Oh! si vous voulez, nous parlerons anglais. Je le préfère de beaucoup". Le croiras-tu? elle n'a pas dit mot en français et cela, pourquoi? Parce qu'il y avait non loin de nous un groupe d'Anglais, et elle a eu honte d'être Canadienne-Française. N'est-ce pas à mépriser, une personne qui trahit ainsi sa langue maternelle, rougit de sa race? Vouloir poser à l'Anglaise, quel enfantillage tout de même! Mais je me hâte d'ajouter que cette demoiselle est une rare exception. Il ne faut pas juger ainsi tous les compatriotes. La plupart sont bien armés pour les luttes d'aujourd'hui, celles de demain. Connais-tu le "Patriote de l'Ouest?" c'est un journal catholique, bien écrit et attrayant. Son nom est une jolie trouvaille qui ne saurait mieux dépeindre son caractère; puis, la société St-Jean-Baptiste, et surtout l'Association Catholique Franco-Canadienne, établies en plusieurs endroits, organisent des soirées très intéressantes où les auditeurs viennent en foule.

Mais pourquoi des exceptions? Et dire que la personne trouvée en faute est une femme m'humilie profondément. Je voudrais tant que nous, du sexe faible, servions le pays à notre manière. Non pas comme nos soeurs américaines qui s'occupent de politique. Ce nouveau genre ne me plait aucunement. D'ailleurs, notre rôle n'est-il pas de rester au foyer? Point ne serait nécessaire de porter les armes comme nos frères soldats mais, comme eux, nous pourrions être légion, et chaque jour nous serions au champ d'honneur. "Quelle énigme!" me dis-tu. Patience, je m'explique. Pour être enrôlées, il suffirait de travailler à perfectionner notre langage: n'employer que des mots français et s'appliquer à dire bien. Ainsi nous ferions aimer la belle langue française de tous ceux qui nous entourent. Le projet n'est-il pas riant? Et plus radieux encore serait le résultat...

Maintenant, comment j'aime mon nouveau pays? Oh! beaucoup. Tu sais, c'est un charmeur. Il y a dans l'air un je ne sais quoi qui nous attache à la contrée. Elle n'est pas couverte d'arbres comme Québec. C'est une plaine immense qu'on ne peut pourtant accuser de monotonie. La vue s'étend très loin à l'horizon. De la fenêtre de ma chambre, j'aperçois un beau lac où le soleil, toujours coquet, vient se mirer à plaisir. Te souviens-tu? L'an dernier à pareille époque nous passions de longues heures sur la rive du lac M... Là, au soleil couchant, que de fois nous avons admiré les deux astres amis qui semblent se rencontrer, s'embrasser, puis disparaître ensemble! Ici, devant ce même spectacle, je songe à ces moments délicieux passés avec toi. Quelquefois, il me semble entendre ta voix. Je murmure ton nom et regarde pour te voir. Mais, illusion! tu es loin, bien loin et c'est dommage. Tout de même je vais souvent te rendre visite en esprit. Comme je suis toujours babillarde, la conversation ne languit pas. Si un grand frère nous entendait, il répéterait sûrement l'immortel refrain: Les femmes parlent toujours!! Pourtant, n'y a-t-il pas plusieurs des soi-disants "forts" qui sont "faibles" sur ce point? De cela, ils ne parlent pas!

L'incorrigible amie,

Solange LYSEL.

—:o:—

RECETTES.

DELICIEUX POTAGE

Lorsque vous ferez cuire des petits pois nouveaux, conservez les cosses soigneusement. Mais il vaut mieux les employer très fraiches. Enlevez leurs tiges, faites-les revenir dans une casserole avec une noix de beurre sans leur laisser prendre couleur.

Jetez ensuite deux cueillerées à soupe de farine ou mieux encore de fécule de pommes de terre. Laissez cuire tout doucement pendant une minute. Mouillez le tout avec un demi-litre d'eau salée et un demi-litre de lait, remuez bien jusqu'à ébullition. Au bout d'une heure de cuisson, passez votre potage au tamis. On peut, au besoin, ajouter un jaune d'oeuf battu. Servez avec de petits croûtons de pain passés au four.

—:o:—

Les deux frères.

Un homme du pays de Flandre avait deux fils, Kasper et Bartel. Quand il fut près de mourir, il leur dit: "Mes enfants, si vous m'en croyez, vous continuerez de vivre ensemble sur ce petit bien, car si vous le vendiez, la part de chacun serait peu de chose". Quand il fut mort, Kasper dit à Bartel: "Vivons ensemble selon le désir de notre père. — Non, répondit Bartel, on ne devient jamais riche aux champs, et moi je veux devenir riche, et acheter un château. Partageons le bien, chacun de nous fera ce qu'il voudra de sa part". Ils firent ainsi. Avec sa part, Kasper loua d'abord une petite ferme, puis une plus grande; enfin, il put en acheter une à son compte, s'y fixa, se maria avec une bonne fille et devint père d'une belle petite famille. Sa santé était florissante; tout en travaillant beaucoup, il prenait le repos nécessaire et donnait aux siens d'honnêtes distractions. Bartel, lui, alla à la ville et se plaça petit commis, puis il fit du commerce pour son compte, il arriva à posséder l'aisance. Il aurait pu, comme son frère, se marier et devenir un heureux père de famille, mais il ne pensait qu'à travailler jour et nuit pour amasser de l'argent. "Je mène une dure existence, se disait-il à lui-même, mais patience, quelle bonne vie sera la mienne quand je pourrai me retirer dans mon château!" Et son corps se desséchait, son visage se ridait, ses cheveux blanchissaient. Enfin, au bout de quarante ans, Bartel fut assez riche pour acheter un château. Il l'acheta dans le pays où il était né et l'aménagea avec tout le confort possible. "Et maintenant, se dit-il en se frottant les mains, je vais vivre..." Il y avait juste six mois qu'il habitait le château quand il mourut. Bien qu'il héritât, Kasper fut tout triste de devenir châtelain par la mort de son frère. Mais peu à peu son chagrin s'apaisa. Il vint s'installer avec sa famille dans la magnifique demeure. Il sut jouir de sa grande fortune avec modestie et il dépensa une bonne partie de ses richesses à faire le bien. Il mourut dans un âge avancé, pleuré de tous. Bartel avait "vécu" six mois en tout, et Kasper le sage avait "vécu" toute sa vie.

EVANGILE

la Pentecôte

S. Luc, X

EN ce temps-là, Jésus, se tournant vers ses disciples, leur dit: Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez! Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu. Alors un docteur de la loi se leva et lui dit pour le tenter: Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? Jésus lui répondit: Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? Qu'y lisez-vous? Celui-ci reprit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit: Vous avez fort bien répondu; faites cela, et vous vivrez. Mais celui-ci, voulant se faire passer pour un homme juste, dit à Jésus: Et qui est mon prochain? Jésus, prenant la parole, lui dit: Un homme, allant de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains de voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et s'en allèrent, le laissant à demi mort. Or il arriva qu'un prêtre allait par le même chemin; il vit cet homme, et passa outre. Un lévite, étant venu près de là, le vit aussi et passa de même. Mais un Samaritain qui voyageait vint à passer près de cet homme, et, l'ayant vu, fut touché de compassion. S'étant approché, il versa de l'huile et du vin sur ses plaies, et les pansa; il le mit ensuite sur son cheval, et le conduisit dans une hôtellerie où il prit soin de lui. Le lendemain il tira de sa bourse deux deniers et les donna au maître de l'hôtellerie, en lui disant: Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel des trois vous semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre mains des voleurs? Le docteur répondit: C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc,

A Sainte-Anne de Beaupré

Le pèlerinage traditionnel annuel a attiré 10,000 fidèles au sanctuaire de la Thaumaturge—Le cardinal Bégin et sir Charles Fitzpatrick étaient présents.

Ste-Anne de Beaupré. — Comme par les années passées la fête de Sainte-Anne, la grande Thaumaturge, a été célébrée avec éclat, au sanctuaire de Beaupré, le plus ancien et le plus renommé de toute l'Amérique. On estime la foule de pèlerins qui se trouvait à Sainte Anne de Beaupré à environ 10,000 personnes. De bonne heure, les prêtres présents, au nombre de 90, ont commencé à dire la messe dans la Basilique et les Pères Rédemptoristes ont distribué la Sainte Communion à plus de 4,500 personnes.

A 9.30 heures, a été célébrée la messe solennelle de Ste-Anne. Le sanctuaire de Beaupré était trop petit pour contenir la foule des fidèles. La messe fut chantée par le Rév. Père Lemieux, provincial des Rédemptoristes, assisté comme diacre et sous-diacre, des Rév. Pères St-Quintin et Levack, C. SS. R. Son Eminence le Cardinal Bégin assistait au trône, assisté de Mgr Roujeau, de l'Ecole Normale de Québec, et de Mgr Bouffard, curé de St-Malo de Québec. Un nombreux clergé occupait les stalles du sanctuaire. On remarquait: Mgr. Arsenault, Mgr Lagueux, M. le chanoine Beaulieu et une foule d'autres prêtres venus de tous les diocèses du Canada et de plusieurs états de la république voisine. Dans la nef, on distinguait au premier rang, Sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec et Lady Fitzpatrick.

Au cours de la neuvaine qui a précédé la fête de Ste-Anne, neuvaine qui a été suivie par plusieurs milliers de pèlerins, on rapporte que six faveurs insignes ont été obtenues par l'intercession de la Bonne Sainte-Anne. Certains disent qu'il y a eu des miracles, mais les Pères de Ste-Anne ne se sont pas encore prononcés sur cette question. On sait, en effet, que lorsqu'il s'agit de miracle, l'Eglise agit avec la plus grande prudence et ne se prononce que lorsque les faits ont été prouvés avec la plus grande clarté.

A la messe solennelle, il y a eu deux sermons, l'un en français et l'autre en anglais. Le prédicateur français a été le Père Bélanger, du monastère des Rédemptoristes de Ste-Anne, et le prédicateur anglais, le Père Legris, aussi de Ste-Anne de Beaupré.

A deux heures ont été chantées les vêpres solennelles de Sainte Anne. Selon une coutume vieille déjà de deux siècles, l'officiant a été le curé de Saint-Joachim. Les Vêpres ont été suivies de la procession dans le parterre de la Basilique et de la bénédiction des malades.

Le soir il y a eu procession aux flambeaux organisée par les Zouaves Pontificaux de Québec.

Paroles du Pape

Allocution "Causa nobis" prononcée par S.S. Benoit XV., au Consistoire secret du 13 juin, 1921.

Vénérables Frères.

Si nous vous avons convoqué aujourd'hui pour la seconde fois en la présente année, c'est pour un double motif: combler les vides de votre auguste Collège, mettre fin au veuvage d'un grand nombre d'Eglises. Mais, avant d'arriver aux actes qui font l'objet de cette réunion, Nous tenons, en accord avec un antique usage, à Nous entretenir quelques instants avec vous des intérêts suprêmes de l'Eglise catholique.

Vous vous rappelez sans nul doute l'angoisse avec laquelle, dans le discours que Nous prononcions devant vous en cette enceinte, le 10 mars 1919, Nous Nous demandions quelle situation créerait la guerre en Palestine, en ce pays si cher à Notre coeur comme à tout coeur chrétien que le divin Rédempteur des hommes lui-même a consacré en le choisissant pour cadre de sa vie mortelle. Or, bien loin de s'être allégée, cette préoccupation est pour Nous un fardeau de jour en jour plus pesant.

La plainte que Nous arrachait l'oeuvre néfaste accomplie en Palestine par des sectes catholiques étrangères qui s'affirment chrétiennes, Nous sommes contraint de la renouveler en ce moment, au spectacle de l'ardeur chaque jour plus acharnée qu'apportent à poursuivre leur entreprise ces sectes pourvues de ressources abondantes et habiles à exploiter la misère affreuse où la Grande Guerre a réduit la population.

Nous n'avons pas cessé, et Nous continuerons dans la mesure de Nos moyens de secourir la profonde détresse de la Palestine, en patronnant diverses organisations charitables et en en créant de nouvelles. Mais nous ne saurions apporter à ses habitants un secours qui soit à la mesure de leur besoin, vu surtout la nécessité de distribuer aux malheureux qui, de toutes parts, font appel à la bonté du Siège apostolique les ressources mises à Notre disposition par la Providence divine. Aussi avons-Nous l'immense douleur de voir insensiblement se perdre des âmes que Nous chérissons et au salut desquelles de si nombreux apôtres, en particulier les fils du Patriarche d'Assise, ont travaillé avec tant de persévérance et d'activité.

Quand les troupes alliées eurent une fois de plus remis les Saints Lieux au pouvoir des chrétiens, Nous partageâmes de tout coeur l'allégresse générale des fidèles; mais cette joie était impuissante à dissiper la crainte, manifestée alors dans Notre allocution consistoriale, de voir un succès éclatant et heureux en soi aboutir à assurer désormais aux Israélites en Palestine la prépondérance et un statut privilégié.

Cette crainte, les événements l'ont prouvé, n'était pas vaine. Il est en effet manifeste que loin de s'améliorer, la situation des chrétiens en Terre Sainte est devenue plus difficile encore que jadis, à raison de nouvelles lois et institutions politiques qui — non par la volonté de leurs auteurs, mais en fait, incontestablement — tendent, en faveur des Israélites, à enlever au christianisme la position qu'il a toujours occupée jusqu'ici. C'est ce but que poursuivent bien des personnes par leurs efforts intenses en vue de dépouiller les Lieux Saints de leur caractère sacré et de les transformer en lieux de plaisir en y important les attractions des fêtes mondaines et tous les appâts de la sensualité, frivolités qui, déplorables partout ailleurs, sont encore plus déplacées en une région parsemée des plus vénérables monuments religieux.

Le sort de la Palestine n'étant pas encore définitivement réglé, Nous déclarons dès aujourd'hui que quand le moment viendra d'en décider, Notre volonté est que soient sauvegardés en leur intégrité les droits de l'Eglise catholique et de tous les chrétiens. Pour ce qui est des droits des Israélites, Nous ne souhaitons certes pas qu'on y porte la moindre atteinte, mais Nous soutenons qu'ils ne doivent en rien prévaloir sur les droits imprescriptibles des chrétiens. A cet égard, Nous demandons avec instance à tous les gouvernements des nations chrétiennes, même des nations catholiques, d'intervenir énergiquement auprès de la Société des nations, chargée, dit-on, d'examiner le mandat britannique sur la Palestine, afin que ces droits ne soient point méconnus.

De la Terre Sainte, si Nous ramenons Notre regard sur l'Europe, là encore d'immenses difficultés se dressent devant Nous. Les récents événements que vous savez, Vénérables Frères, montrent assez clairement que les rivalités et rancunes de peuples à peuples ne sont point apaisées encore et que si l'incendie de la guerre est presque éteint, les instincts belliqueux sont restées vivaces. C'est pourquoi Nous répétons et réitérons Notre appel à tous les hommes de bonne volonté qui, dans tous les pays, tiennent les rênes du pouvoir: Nous les supplions d'amener les peuples, par leur initiative et sous leurs auspices, à se pardonner mutuellement, pour le salut commun, leurs torts réciproques et à régler par voie de discussions, en prenant la justice pour guide, et pour compagne la charité les différends qui les séparent encore. C'est alors seulement qu'ils rendront enfin à la malheureuse Europe la paix depuis si longtemps attendue.

Au milieu de ces amertumes, le Seigneur Jésus a voulu dans sa bonté accorder le réconfort de quelque consolation à l'Eglise son Epouse et à son Vicaire ici-bas. Il s'agit, vous le devinez, du fait que presque toutes les nations qui n'entretenaient point de relations officielles avec Nous se sont empressées, à peine la guerre finie, de nous signifier en toute spontanéité leur désir d'entrer en rapport et de leur amitié avec ce Siège apostolique, persuadées que le succès de leur initiative ne manquerait pas de leur procurer à elles-mêmes de sérieux avantages. De notre côté, fidèle à la tradition de ce Siège apostolique et Nous conformant à l'enseignement catholique sur l'union des deux pouvoirs en vue du bien commun de l'Etat et de l'Eglise, Nous avons cordialement accueilli ces démarches, sans rien abandonner, il va de soi, des principes que Nous tenons pour sacrés en cette matière *(nulla sane cum jactura eorum quae in hoc genere sunt Nobis principia sanctissima).* La France elle-même après s'être arrachée officiellement des bras de l'Eglise, vient tout récemment, après une absence de seize années, de reprendre auprès du Vicaire de Jésus-Christ la place qu'elle avait occupée durant des siècles, et pour Nous comme pour tous les fidèles, la joie de ce retour a égalé l'amertume de la séparation.

Ce qui naguère encore paraissait chimérique pour nos temps si tristes est donc, avec le secours de la divine Providence, realisé aujourd'hui partout où ne règne pas un ordre de choses inacceptable qui entrave la liberté du Pontife romain, la presque totalité des nations civilisées sont en relations avec ce Siège Apostolique, et Nous demandons instamment à Dieu que ces rapports soient, ainsi que cela doit être, avantageux pour l'Eglise et pour chacun de ces Etats.

Action internationale des femmes catholiques pour la propagation de la foi et la lutte contre les modes immorales

Cracovie, Pologne. — Le congrès international des associations féminines catholiques de l'univers vient de tenir ici son congrès annuel. Plus de trente associations étaient représentées. Cette union a été fondée en 1910 et le nombre de ses membres augmente rapidement.

La comtesse Maria Wodzicka, de la noblesse polonaise, présidait le congrès. Après quatre jours de débat, quatre comités internationaux ont été constitués pour étudier les questions internationales.

Le premier comité a pour objet le maintien et la propagation de la foi dans le monde. Le second comité fera une campagne active contre les modes immorales, les vues animées, les danses et les théâtres. Un troisième combattra activement la traite des blanches, et le quatrième veillera à donner aux femmes la préparation voulue pour qu'elles assument leurs responsabilités comme citoyennes à qui on vient de reconnaître le droit de vote et veillera à la législation concernant le mariage et la famille.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ALBERTVILLE, Sask.

Le 10 aout prochain aura lieu à Albertville le pique-nique annuel. Tous les amis sont invités. En plus des attractions que nous donne d'ordinaire un pique-nique organisé par des Canadiennes et des Canadiens-français, les visiteurs pourront aussi, sinon admirer, du moins regarder la construction de notre nouvelle église, montrant son clocher, qui à ce moment, nous l'espérons, aura atteint sa hauteur respectable de 141 pieds. Les Anglais n'en reviennent pas. Est-ce possible que chez ces Canadiens du petit Québec de l'Ouest on peut faire des choses semblables? — Oui, c'est très possible, et aussi très vrai, amis de Prince-Albert et des alentours; à Albertville il y a en construction une église qui ne sera pas très grande, bien que cependant nous croyons suffisamment grande pour le moment, pas très riche, parce que ceux qui la construisent sont obligés de prendre, je dirai, sur le nécessaire pour payer leurs petites contributions, mais d'un style, du moins, nous le croyons, tout-à-fait catholique. Et c'est le principal dans cette partie du pays, car il arrive malheureusement qu'à plus d'un endroit dans l'Ouest, à première vue on est porté à confondre l'église catholique avec le temple protestant. C'est regrettable, mais ce n'est que trop vrai.

— La récolte est remarquablement belle cette année, malgré les fréquentes pluies que nous avons eues. La récolte du foin se fera peut-être un peu difficilement, vu la grande abondance d'eau dans les prairies, mais encore un peu de soleil et de vent comme nous avons eu la semaine dernière et je crois que tout le monde sera satisfait.

Nos fermiers, qui s'occupent de l'industrie laitière, se réjouissent, avec raison, de la hausse du fromage et du beurre; c'est une petite compensation à l'affreuse baisse du prix des animaux de boucherie, baisse qui semble vouloir décourager plus d'un de nos fermiers. Espérons que lorsque ces gros profiteurs, qui sont à remplir leurs goussets, en auront jusqu'au cou, alors ils s'arrêteront et les éleveurs et consommateurs commenceront à respirer un peu.

Avec ceci, amis fermiers, commerçants et autres, je ne vous quitte pas, mais je vous dis: au revoir, à bientôt au pique-nique. Ne l'oubliez pas: c'est mercredi prochain, le 10 août.

:o:

HOWELL, Sask.

Mlle Yvonne Gagnon, soprano dramatique, du Conservatoire de Musique d'Ottawa, donnera un concert dimanche prochain, le 7 août, dans la salle paroissiale.

Mlle Gagnon est une jeune artiste d'un grand talent qui a déjà donné plusieurs concerts à Ottawa et à Montréal avec Joseph Saucier, notre célèbre baryton canadien. Nos compatriotes se feront certainement un plaisir de l'encourager.

:o:

SAINT-LOUIS, Sask.

Le jeudi 11 août, dans l'après-midi, il y aura à Saint-Louis une réunion sous les auspices des Grain Growers. Des orateurs distingués du dehors se feront entendre: M. Andrew Knox, député fédéral de Prince-Albert; Mme E. L. Hartnett, de Star City; Mme S. V. Haight, de Keeler, Sask., directrice du comité exécutif provincial de la Sask. Women Grain Growers.

Les organisateurs comptent sur une nombreuse assistance.

:o:

CANTAL, Sask.

Souvent on entend dire: "Mais Cantal, on n'en entend pas parler souvent". Savez-vous pourquoi? — C'est qu'il ne venle pas beaucoup ici. Seulement un peu de pluie, assez pour faire pousser notre récolte. Nous n'avons pas du 40 minots à l'acre, mais assez pour nous satisfaire.

— Il y a ici de très bonnes terres en prairies à vendre. Quelques Anglais désireraient vendre pour aller résider dans des centres anglais. Avis donc à ceux qui veulent acheter dans un bon centre canadien-français.

Ici nous sommes dans nos coupages: blé, avoine, seigle, presque tout est mûr. Nous croyons que le rendement sera bon. Ce qu'il nous manqué, ce sont les hommes.

SHELL RIVER, Sask.

Mardi le 26 juillet, répondant à l'invitation de notre bon curé, nous avons célébré d'une manière toute particulière la fête de la bonne sainte Anne. Ne pouvant aller en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, faisons-le ici, nous a dit M. le curé, et de fait, ce fut un vrai pèlerinage. Dès le grand matin, il y avait foule aux confessionnaux et à la table de communion.

A la grand'messe, M. le curé nous fit un éloquent sermon sur les grandes vertus de sainte Anne.

M. l'abbé Gamache, qui était en visite au presbytère pour quelques jours, prêta son bienveillant concours à notre curé en la circonstance.

Mais le plus impressionnant de la fête fut la réception des Dames de Ste-Anne. La cérémonie eut lieu avec tout le décor possible. Cette confrérie de nos Dames est affiliée à l'Archiconfrérie de Ste-Anne de Beaupré. Cette association de nos mères chrétiennes fera un heureux contre-poids aux quelques sauteuses ultra-modernes que Belzebuth peut quelquefois susciter au milieu de notre société.

— M. le curé est allé à la Mission de Witchecan pour le dernier dimanche de juillet.

— Un char de bois pour l'achèvement de notre église est arrivé et les travaux sont poussés activement.

— Les récoltes promettent un fort rendement dans la région. Nos cultivateurs jubilent.

— Une équipe de travailleurs ayant pour contremaitre M. Ovide Lajeunesse comble les vilaines ornières de nos routes. Nos automobilistes jubilent eux aussi.

:o:

SAINT-MAURICE et SAINT-ANTOINE Sask.

Le 20 juillet avait lieu le piquenique traditionnel des servants de messe de Saint-Maurice et de Saint-Antoine. On part de Saint-Maurice dans la matinée. Trois automobiles remplies par-dessus bords, tous bruyants de gaieté, se dirigent dans la direction de Saint-Antoine. Le premier arrêt se fait chez M. le curé Ferland. Pour aiguiser l'appétit: tennis, croquet, ballon, balle au camp. Le dîner est salué avec acclamation. M. le curé Ferland, en papa qui s'y connait, ne tarde pas à mettre son petit monde à l'aise.

Aussitôt la nombreuse famille rassasiée, l'entrain recommence de plus belle autour du presbytère. Vers une heure et demie, le convoi considérablement grossi se met en route pour Saint-Raphaël, via Stortoaks et Alida. Au premier village, nouvel arrêt. Les chauffeurs s'approvisionnent de gazoline et d'huile, tandis que nos pèlerins assiègent les magasins. M. Ferland les réunit en un coup de main pour un régal de crême à la glace, puis encore une étape. Une scène analogue se reproduit chez M. E. Lemieux, marchand d'Alida.

A Saint-Raphaël, à peine le temps de saluer M. le curé Nadeau, qu'une partie de balle au camp est déjà organisée. L'équipe de Saint-Maurice lance un défi à celle de Saint-Antoine. Ceux-ci, bien résolus, débutent magistralement, ralentissent sous les convulsions des adversaires; reviennent à l'assaut avec plus de détermination et définitivement — mais non sans émotion — obtiennent la victoire.

Un souper royal nous attend sur l'herbe à l'ombre du presbytère. Nous mangeons et buvons plus qu'à notre appétit et pour cause... Une joute à l'hirondelle, une seconde au ballon, une courte visite à l'église, quelques instants de répit et déjà le départ.

En somme, cette petite excursion fut, selon le désir de tous, une véritable fête de famille, et tout en se gardant de l'exagération, on peut en dire autant que le poète: *"Haec olim meminisse juvabit"*; "Il sera doux un jour de se rappeler ces choses".

Au nom des heureux du jour, un cordial merci à MM. les curés Napoléon Poirier — dont nous avons fort regretté l'absence — et Apolinaire Ferland, généreux auteurs de la fête. Merci également à M. le curé Nadeau de sa bienveillante réception; aux dévouées organisatrices, les ménagères de Saint-Maurice et de Saint-Antoine ainsi qu'à tous ceux qui nous prêtèrent de si grand coeur leur concours. Qu'à chacun les paroles du Divin Maître soient un précieux dédommagement: "Ce que vous faites au plus petit de ceux-ci, c'est à Moi-même que vous le faites et Je vous le rendrai un jour au centuple".

:o:

MONTMARTRE, Sask.

La retraite du 17 au 20, prêchée par le R. P. Adam, curé de Saint-Louis, a été suivie avec assiduité par tous les paroissiens qui ont su apprécier les vérités si clairement exprimées par l'éloquent prédicateur.

— Notre pique-nique annuel a eu lieu cette année le 19 juillet et a été couronné de succès. Il y eut d'intéressantes parties de balle-au-champ et autres amusements qui attirèrent une foule nombreuse. Le délicieux souper servi par les dames dans le soubassement de l'église fut aussi un succès.

A l'issu du souper, les amateurs de Montmartre ont joué avec talent la pièce comique en 4 actes: "Les cousins du député". Tous se sont déclarés surpris et enchantés du succès de cette pièce que nos acteurs ont joué avec un entrain remarquable. Nos félicitations. Le tout était sous la direction du comité local de l'A. C. F. C. auquel la paroisse doit ses remerciements.

— Nous apprenons que M. H. Martel est beaucoup mieux, à la suite d'une ruade de cheval qui a failli lui être fatale. Nous espérons le voir bientôt au milieu de nous.

— M. Wilfrid Coupal est à achever sa nouvelle résidence près du village.

— La récolte sera très bonne comme d'habitude cette année à Montmartre.

:o:

MORINVILLE, Alta.

La communion solennelle a eu lieu dimanche dernier: environ 125 enfants se sont approchés de la Table sainte. La messe a été des plus solennelles et la cérémonie des plus touchantes; les enfants eux-mêmes ont fait le chant. Ce sont MM. les abbés A. Foucher, H. Dandurand et L. Lussier, eccl., qui ont enseigné le cathéchisme préparatoire et ont organisé cette pieuse démonstration.

MM. les abbés A. Messier, curé de St-Hughes, du diocèse de St-Hyacinthe, H. Decelles, curé de Farnham, N. Tétrault, curé de Sorel, étaient les hôtes de M. le curé, la semaine dernière.

Ces messieurs ont visité les villes les plus importantes de l'Ouest, de Winnipeg à Vancouver et sont venus passer quelques jours dans l'hospitalière maison de leur ancien confrère, M. le curé Gauthier. A les croire — et il faut les croire — Morinville est la plus belle paroisse qu'ils aient rencontrée et qui leur rappelle le mieux les paroisses de Québec. Il fait plaisir de voir de loin pointer son clocher dans le ciel bleu, de voir l'église qui domine le village qui l'entoure. Ici est le presbytère, spacieux, accueillant; là, le couvent; puis une population sympathique, de belle humeur, ayant gardé la langue et les mêmes coutumes qu'au pays d'origine.

M. l'abbé Georges Robitaille, du Séminaire de Joliette, M. l'abbé Cabana, du Séminaire de St-Hyacinthe, les avaient précédés et les attendaient à Morinville. Le dimanche soir, tous ensemble avec M. le curé, MM. les abbés Hamelin, Desroches, Landreville, Chartrand, Laliberté et les messieurs de la cure, sont allés rendre visite à M. l'abbé Guertin, curé de Legal, un ancien de St-Hyacinthe, où la réception, va sans dire, fut tout ce qu'on pouvait attendre. Legal! encore une autre belle et florissante paroisse, toute canadienne-française, où ces messieurs se sentaient tout à fait chez eux.

M. l'abbé Tétrault chanta la grand'messe, à Morinville. MM. les abbés Hamelin et Dandurand servaient diacre et sous-diacre. Le R. P. Blanchin, O. M. I., donna le sermon.

Les distingués visiteurs sont repartis très contents de leur visite, emportant un souvenir aussi agréable que celui qu'ils ont laissé.

— M. l'abbé Georges Robitaille, professeur de théologie au Séminaire de Joliette, qui était depuis quelque temps l'hôte de M. Landreville, curé de la Rivière-qui-Barre, a bien voulu accepter de prêcher la neuvaine de Sainte-Anne aux dames de la paroisse de Morinville. Les exercices ont été suivis par une assemblée nombreuse et la fête de sainte Anne ramena tout le concours de confessions et de communions que l'on est habitué de voir.

— Le R. P. Blanchin, O. M. I., supérieur du Scolasticat d'Edmonton, a prêché la retraite des Révérendes Soeurs, au couvent, la semaine dernière.

— Jeudi avait lieu le pèlerinage traditionnel au lac Ste-Anne. M. le curé et un bon nombre de paroissiens se sont rendus, les uns en auto, les autres par le train, faire leurs dévotions et implorer celle qu'on appelle la grande thaumaturge.

— La nouvelle banque d'Hochelaga qu'on est à construire sera bientôt terminée. C'est un bel édifice en brique, spacieux, contenant, outre les bureaux, l'appartement du gérant et une chambre pour les employés.

— Lundi avait lieu le mariage de M. Louis-Emile Boutin et de Mlle Odina Demers. La demoiselle d'honneur était Mlle Eveline Touchette et le garçon d'honneur, M. Ernest Demers. M. l'abbé Laliberté a célébré le mariage.

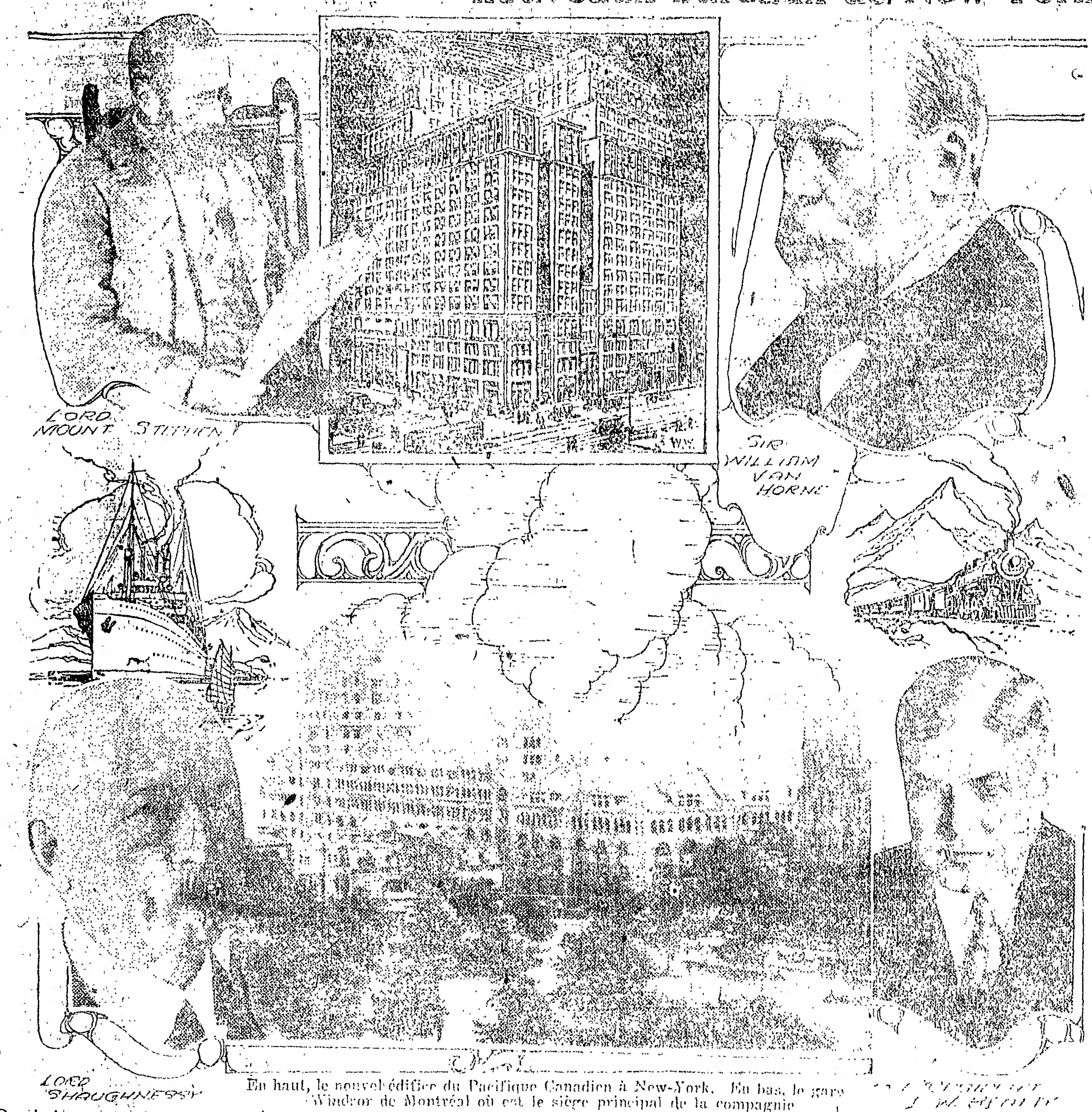
— M. Alphonse Caron, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, et son frère Albert sont venus rendre visite à leur compatriote M. l'abbé A. Foucher et ont passé une journée au presbytère.

— Un bon nombre de paroissiens de Morinville sont allés assister au service du Rév. P. Le Marchand, O. M. I., curé de St-Albert, qui était décédé le 22 dernier à l'Hôpital Général d'Edmonton. Le P. Le Marchand était très bien connu et très estimé dans tout le diocèse; il a occupé plusieurs cures importantes à Calgary, à Edmonton même et aux environs.

:o:

PENETANGUISHENE, Ont. — Au cours de fouilles faites sur l'emplacement d'anciennes bourgades indiennes, on a découvert une médaille portant la date de 1669 et venant du Mont Saint-Michel, en Normandie. On croit que cette médaille a dû appartenir à l'un des marins du "Griffon", le bâtiment à voiles construit par La Salle à Niagara et qui visita ces parages.

Le Pacifique Canadien et ses nouveaux bureaux de New-York



En haut, le nouvel édifice du Pacifique Canadien à New-York. En bas, le gare Windsor de Montréal où est le siège principal de la compagnie

Depuis le premier juillet, tous les bureaux que possédait dans les différents quartiers de New-York, la compagnie de chemins de fer du Pacifique Canadien, sont réunis dans un vaste édifice de 21 étages, qui s'élève au coin de 44ième rue et de l'avenue Madison, à une coute distance de la gare Grand Central et en plein centre du quartier le plus actif de la grande métropole américaine. Seuls les bureaux du département du fret ont été laissés dans le bas de la ville. Cette nouvelle bâtisse, qui porte le nom de "Canadian Pacific Building," est pour la plus grande partie occupée par des bureaux de toutes sortes, à l'exception des deux étages inférieurs qui ont été loués au Pacifique Canadien pour une période 21 ans, au prix énorme de $3,000,000.

Cette décision de la grande compagnie de transport canadienne, de centraliser ainsi ses bureaux de New-York, est considérée dans les cercles ferroviaires comme très significative et comme une preuve nouvelle de son expansion mondiale. C'est certainement une mesure qui contribuera à augmenter encore l'efficacité des services de la compagnie aux Etats-Unis et qui ne sera pas sans accroître son prestige parmi les organisations de transport internationales.

L'histoire de la croissance rapide du Pacifique Canadien paraitrait fantaisiste à quelqu'un qui ne serait pas au courant des phases qui ont marqué le développement de cette compagnie de chemins de fer. Après avoir été jugée impossible par le capitaine Palliser, qui, il y a quelque soixante ans, traversa les Rocheuses au prix des plus grandes difficultés, dans le but de chercher un passage pour une voie ferrée, l'idée de relier la côte de l'océan Pacifique avec les provinces de l'Est ne fut cependant pas abandonnée par les autorités fédérales, qui en 1871, dépêchèrent un parti d'ingénieurs pour choisir une route à travers le titanesque dédale que sont les montagnes Rocheuses de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise. A la suite de vaines tentatives qui durèrent plusieurs années, la tâche fut confiée en désespoir de cause au Pacifique Canadien, dont George Stephen, Donald Smith et Van Horne étaient alors les têtes dirigeantes. Ces genies de la construction ferroviaire surmontèrent toutes les difficultés et en cinq années, des trains circulèrent jusqu'à Vancouver.

Il y a quarante ans, le Pacifique Canadien était un rêve; aujourd'hui, il est la plus grande organisation du genre au monde entier. Il exploite près de 20,000 milles de voies ferrées; ses flottes sillonnent les deux grands océans, les Grand Lacs et la côte de la Colombie-Anglaise jusqu'en Alaska; ses luxueux hôtels sont dispersés dans toute les grandes villes du Dominion; il emploie près de 100,000 personnes et il possède des trains qui couvrent la distance qui sépare Montréal de Vancouver, en 92 heures.

Depuis son origine, le Pacifique Canadien a vu quatre présidents se succéder à la direction de ses affaires: d'abord Lord Mount Stephen, natif d'Ecosse, puis Sir William Van Horne et Lord Shaughnessy, tous deux originaires des Etats-Unis, et enfin M. E. W. Beatty, natif de Thorold, Ontario, qui à l'heure actuelle, de ses bureaux de la gare Windsor, dirige d'une main ferme, les destinées de la compagnie. Lord Shaughnessy qui est resté président du Bureau de Direction, lui est encore d'une grande assistance, lorsque l'occasion se présente de le faire bénéficier du fruit de ses longues années d'expérience.

Prince-Albert

L'Exposition bat son plein

L'Exposition annuelle de la Société d'Agriculture de Prince-Albert, qui s'est ouverte hier, bat aujourd'hui son plein. Bien que le plus gros de l'assistance soit attendu pour jeudi et vendredi, la foule venue des districts environnants est déjà considérable.

Le premier jour, l'entrée sur le terrain était gratuite pour les enfants. Il y a eu un programme de courses de chevaux et d'attractions variées. Le jury s'est mis à l'oeuvre pour décerner les prix aux nombreux animaux exposés et il continue ses opérations aujourd'hui.

Les diverses catégories de produits et d'objets divers exposés ne manqueront pas d'intéresser vivement les visiteurs. Tout indique que l'exposition de cette année va être la plus brillante dans l'histoire de notre ville.

—:o:—

A l'Académie de Sion

Les douze élèves présentées par l'Académie de Sion ont passé avec succès les examens du VIIIème Grade. Cinq d'entre elles ont passé avec honneur. Ce sont:

Henrietta Collin;
Marion Cooney;
Lucy Dubac;
Jenny Dykma;
Myrtle Priel.

Les autres élèves étaient: Leonore McNeill, Frances Devine, Helen Hirch, Andrey Boyle, Catherine Price, Catherine Spence, Veronica Clarkson.

—:o:—

— Le R. P. Dozois, O. M. I., assistant-général de la congrégation des Oblats à Rome, qui visite en ce moment les maisons de son ordre au Canada, était de passage la semaine dernière à Prince-Albert. Il a bien voulu nous honorer d'une visite à nos bureaux et à pris un vif intérêt au développement de notre oeuvre.

— Mlle Marie Goriéux, de Colleston, a été victime d'un accident dimanche matin sur l'avenue centrale. Le cheval qu'elle montait a glissé et est tombé. La jeune fille a été projetée violemment à terre, se meurtrissant le visage et le côté. Le Dr Montreuil, qui lui a donné ses soins, l'a fait transporter à l'hôpital de la Sainte-Famille qu'elle a pu heureusement quitter le lendemain, son état n'offrant aucune gravité.

— Le rapport financier des organisateurs du Stampede accuse un bénéfice net de $2,350. Les dépenses ont été de $4,920 et les recettes totales se sont élevées à $7,277.

—:o:—

Il n'y aura pas d'exposition cette année à Melfort

Les autorités de Melfort ont décidé de ne pas tenir d'exposition cette année. La raison en est qu'elles n'ont pu obtenir que le train spécial des animaux et celui du "midway" passent par la ligne du sud à Humboldt, après l'exposition. La partie de la ligne de Saint-Brieux à Humboldt est encore entre les mains du département de construction et n'est pas considérée sûre pour voyager. Dans ces conditions, il a paru préférable de supprimer l'exposition plutôt que d'en avoir une sans importance à laquelle ne pourraient pas se rendre des animaux de choix.

—:o:—

Le martyrologe américain

Washington. — Un prêtre américain, le R. P. Holweck, de Saint-Louis, publie un martyrologe américain. Il cite les prêtres et les laïques qui ont versé leur sang pour l'Eglise dans le territoire qui forme maintenant les Etats-Unis: en tout, il compte 108 martyrs, dont quelques Indiens. Les PP. Breboeuf et Lallemand, n'ayant pas évangélisé le territoire qui est aujourd'hui celui des Etats-Unis, n'y figurent pas pour cette raison. On y rencontre 24 jésuites, 2 dominicains, 68 franciscains, 5 récollets et 6 prêtres séculiers, plus des laïques, dont une Iroquoise, Frances Gonenhatenha, immolée en 1692.

Les Etats qui ont fourni le plus grand nombre de martyrs sont ceux qui appartenaient jadis à l'Espagne: Californie, l'Arizona, l'Illinois, la Louisiane, etc., New-Mexico en a 34 et la Floride 17.

Le premier de ces martyrs est un Franciscain, Juan de Paditta, mis à mort pour la foi par les Indiens en 1544. La "cause" de plusieurs d'entre eux a déjà été examinée, dit le R. P. Holwech, et il exprime l'espoir qu'un jour les Etats-Unis pourront honorer publiquement les héros dont le sang a arrosé leur sol et y a jeté les semences des moissons de l'avenir.

Les arbres et les prairies

Dans un numéro récent du "Canadian Forestry Magazine", M. R. H. Campbell, directeur de la sylviculture, Ottawa, traite de la question: "Pourquoi les Prairies sont sans Arbres". Il passe en revue les diverses théories qui prétendent que les prairies ont toujours été ainsi, et il avance plusieurs faits pour démontrer qu'elles ont dû, dans les siècles passés, être couvertes d'arbres. Dans les grandes lignes, il est d'accord avec feu le professeur H. Hind et feu le professeur John Macoun, pour dire que les prairies furent jadis couvertes d'arbres et qu'elles ont été réduites à leur condition présente surtout par les incendies. Comme ces autorités, il croit aussi que la plus grande partie de la région prairiale pourra de nouveau produire des arbres quand on aura fait cesser le danger de destruction par le feu.

Il est toujours avantageux de suivre aussi exactement que possible les méthodes de la nature relativement à la plantation des arbres et des récoltes diverses. Si nous suivons ce principe, nos travaux seront assurés d'une mesure raisonnable de succès. La nature exige pour les arbres un sol assez meuble et poreux; il est donc nécessaire de mettre la terre destinée à être plantée en arbres dans des conditions aussi identiques que possible. Il serait absolument insensé de planter des arbres dans la prairie après un simple écroutement et d'espérer qu'ils croitront selon les conditions ordinaires.

—:o:—

Pas besoin d'émigrants

Ottawa. — Les autorités fédérales canadiennes ne pressent personne de venir au Canada en ce moment. Toute publicité pour recruter des colons est suspendue à cause des conditions actuelles de chômage au pays. On recommande à ceux qui ont l'intention d'émigrer de ne pas vendre leurs maisons et autres propriétés avant de s'être assuré qu'ils peuvent remplir les conditions exigées par les règlements de l'immigration canadienne.

—:o:—

Acte héroique d'une fillette de dix ans

Saint-Jean, N. B. — Sans une minute d'hésitation, Margaret Mathews, âgée de 10 ans, une New-Yorkaise, a plongé dans la rivière Kennebasis, à Gondola Point, et a sauvé Sally Morton, âgée de 3 ans, qui était tombé à l'eau. Elle s'est jetée dans le courant rapide sans prendre le temps d'enlever ses vêtements ni ses chaussures, a réussi à atteindre l'enfant, l'a maintenu hors de l'eau en le tenant par ses habits avec les dents et l'a ramené finalement sur la rive sain et sauf.

—:o:—

Marché aux animaux de Winnipeg

Winnipeg, 28 juillet.

Bouvillons: Qualité extra: 6.00 — 6.50.
Bons: 5.50 — 6.00.
Assez bons: 4.00 — 5.00.
Génisses: De choix: 5.25 — 5.75.
Assez bonnes: 4.50 — 5.00.
Génisses d'élevage: 2.50 — 3.00.
Vaches: De choix: 4.50 — 5.00.
Assez bonnes: 3.00 — 3.50.
Communes: 1.50 — 2.00.
Animaux maigres: Meilleure qualité: 4.00 — 4.25.
Assez bons: 3.00 — 3.50.
De choix d'un an: 3.00 — 3.50.
Taureaux: Meilleure qualité: 2.00 — 3.00.
Communs: 1.50 — 2.00.
Veaux: Légers de choix: 8.00 — 8.50.
Pesants: 6.50 — 7.00.
Communs: 3.00 — 4.00.
Moutons et agneaux: Agneaux de choix: 11.00 — 11.50.
Agneaux de choix: 10.00 — 11.00.
Agneaux moyens: 7.00 — 8.00.
Porcs de choix: 14.25.

—:o:—

Marché aux animaux de Prince-Albert

Bouvillons: Bon à de choix: 5.00 — 6.00.
Moyens à bons: 3.50 — 4.50.
Communs: 2.50 — 3.00.
Génisses: De boucherie de choix: 4.50 — 5.00.
Assez bonnes: 3.50 — 4.50.
Vaches: De boucherie de choix: 3.50 — 4.50.
Assez bonnes: 3.00 — 3.50.
Conserve: 1.50 — 2.00.
Animaux maigres: Bons "feeders" pesants: 2.50 — 3.50.
Communs: 2.00 — 2.50.
"Stockers" communs: 1.00 — 2.00.
Taureaux: De choix: 3.00 — 3.50.
Moyens: 2.50 — 3.00.
Boeufs: De choix: 3.50 — 4.00.
Assez bons: 3.00 — 3.50.
Veaux: De choix: 6.00 — 7.00.
Communs: 4.00 — 5.00.
Porcs: Choisis, 150 à 200, 13.00.
Pesants, au-dessus de 220, réd. 1.00.
Pesants, au-dessus de 250, réd. 2.00.
Pesants, au-dessus de 300, réd. 3.00.
Truies douces, réd. 3.00 — 5.00.
Truies rudes, réd. 5.00 — 6.00.
Légers, réd. 1.00.
Verrats, réd. 6.00.

—:o:—

MARCHE AU DETAIL
Prince-Albert

GRAINS ET FOURRAGE
Avoine, le minot, 50 cts.
Orge le minot, 85 cts.
Son, le sac, $1.50.
Moulée, le sac, $1.50.
Foin pressé, les 100 livres, $1.00.
Foin non pressé, la tonne, $15.

FARINE
Royal Household, $6.10.
Fives Roses, $6.10.
Quaker, $5.90.
Robin Hood, $5.90.
McLeans' Special, $5.90.
Cook's Pride, $5.40.
Avoine roulée, $3.10.
Farine de maïs $3.70.

BEURRE ET OEUFS
Beurre de fermier, 25 à 35 cts.
Beurre de crèmerie, 35 cts.
Oeufs, la douz., 20 à 30 cts.
Fromage, la livre, 40 cts.

LEGUMES
Pommes de terre, le minot, 75 à 90 cts.
Oignons, 5 livres pour 25 cts.
Choux, la livre 8 cts.
Laitue, le paquet 5 cts.
Carottes, 6 livres pour 25 cts.
Navets, 7 livres pour 25 cts.
Betteraves, la livre, 5 cts.
Céleri, la livre, 15 cts.

VOLAILLE
Poulet, la livre, 40 cts.
Canard, la livre, 35 cts.

Saumon frais, la livre 28 cts.

POISSON
Poisson blanc, la livre 15 cts.
Flétan (halibut), la livre 20 cts.

VIANDES
(Gros)
Boeuf, la livre, 13½ à 14½ cts.
Vache, la livre, 11 à 13 cts.
Porc, la livre, 18 cts.
Mouton, la livre, 18 cts.
Veau, la livre, 13½ cts.

BOIS
Sapin (jackpine) sec, la corde, $9.00.
Tremble sec, la corde, $7.00.

PEAUX
Boeuf, la livre, 3 cts.
Cheval, la peau, 75 cts.

Administration et Rédaction:
1303 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Abonnement:
Un an, Canada $2.00
Un an, Etranger ... $2.50

PRINCE ALBERT, SASK., Mercredi, 3 Août, 1921.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

L'INTRUS

Par ROGER DOMBRE.

No. 13

Ce geste était simple, mais si paternel, que, de la porte qui le dissimulait presque en entier, Châtriant se sentit disposé à pardonner. Décidément, cet imposteur, Barrange, n'était pas complètement dévoyé. Maintenant, le médecin examinait Georges. Il palpait la pauvre petite poitrine oppressée, les membres mous, la gorge enflée; il soulevait les paupières pour constater la dilatation de la prunelle... En soupirant, il se retourna vers Barrange:

— L'enfant est très malade, commença-t-il; mais je ne pouvais venir plus tôt... La diphtérie s'acharne sur tant de ces petits êtres, et le médecin de Pierrefeu, mon collègue, paye à son tour son dévouement. Surmené, il n'a pu résister à la première atteinte du mal.

—Oui, mais Georges? mon petit Georges? reprit Barranges que cette question semblait intéresser seule. Il faut découvrir un remède énergique. Je vous aiderai, docteur. Vous trouverez en moi un infirmier dévoué...

— J'espère qu'il n'est pas trop tard... murmura le médecin, et je ne vois pourtant qu'un moyen de sauver l'enfant.

— Le sérum, sans doute? Vite, docteur, ne nous attardons pas. Vous en avez, n'est-ce pas, de ce sérum précieux?

Le docteur esquissa un geste désespéré.

—J'en ai... j'en ai... c'est-à-dire que j'en avais beaucoup; mes malades m'ont tout pris, et... Dieu sait si maintenant...

— Marseille n'en manque pas, au moins! s'écria Barrange, affolé.

Le jeune homme demeurait songeur. Peut-être se disait-il qu'il avait agi un peu à la légère en ne renouvelant pas assez vite sa provision, si promptement épuisée par les besoins du moment. Et il avait raison de s'effrayer, car Marseille n'est pas tellement proche de Pierrefeu qu'on puisse atteindre la première pharmacie en une heure.

Je télégraphierais bien, décida-t-il, mais je me méfie de la promptitude avec laquelle on me répondra... Ah! si vous aviez une automobile!...

— Hélas! les Tamarins n'en possèdent pas; je ne connais personne dans le pays qui puisse nous en prêter une.

Il tira sa montre:

— Il n'y aura pas de train de banlieue avant trois heures d'ici...

Le médecin jeta un regard expressif sur le petit corps étendu devant lui...

— Trois heures, c'est inutile de songer au chemin de fer...

Puis soudain:

— Je sais! mon collègue, si malade en ce moment, a une motocyclette. Il la prêtera certainement, mais qui sait en user ici?

— Moi! Moi tout de suite, s'exclama Barrange presque joyeux. J'endosse un vêtement, docteur, et je cours au village demander cette motocyclette.

Le docteur se dressa devant lui:

— Non, pas vous, déclara-t-il; je m'y oppose formellement. Ne voyez-vous pas que vous couvez la maladie, vous aussi?

Barrange eut un mouvement d'indifférence.

— Qu'importe! l'enfant d'abord.

— Non, le père d'abord. Je vous défends de faire ce voyage... dans de telles conditions surtout... Voyons, n'y a-t-il pas ici quelque personne dévouée?...

Barrange secoua la tête.

— Je vous le répète, docteur, je ne me fierai qu'à moi seul.

Et, comme pour couper court à toute nouvelle discussion, il se tourna vers Marianne et lui dit simplement:

— Vite, ma bonne Marianne, ce qu'il me faut pour sortir au plus tôt.

En un clin d'oeil, la vieille servante eut apporté les vêtements choisis au hasard, mais les moins beaux, les plus chauds, saisis dans le cabinet de toilette.

Habillé en un tour de main, Barrange tâta sa poche pour s'assurer que sa bourse y reposait avec l'argent suffisant pour son achat précieux. Puis, sur un signe d'adieu au docteur, il sortit précipitamment par la porte ouvrant directement sur le corridor et non sans avoir jeté un éloquent regard sur le petit Georges.

Il semblait se hâter ainsi, non seulement pour rapporter plus tôt le remède sauveur, mais aussi pour éviter que le docteur ne le retînt. Il n'avait pas aperçu Châtriant toujours à demi dissimulé sous la portière de vieille tapisserie.

Demeuré seul avec l'enfant et sa bonne, le médecin secoua les épaules, comme pour dire:

— Tous les mêmes, ces pères! imprudents dès qu'il s'agit de leur progéniture. Mais qu'y faire? Je m'en lave les mains.

Il consulta sa montre, et s'adressant à Marianne:

— Espérons, dit-il, que cette course folle accomplie par un homme déjà bien souffrant aura un heureux résultat!... En ne perdant pas une minute, votre maître pourra être de retour à temps... Avant deux heures d'ici je serai de nouveau dans cette chambre où vous veillerez l'enfant...

— Alors, le pauvre monsieur risque sa vie? demanda Marianne, émue.

— Dame! il est le père, répondit le docteur, laconique. N'empêche que je le crois atteint déjà.

Il donna quelques détails à la brave femme sur les calmants à appliquer au petit Georges en cas de crise; et, voyant que, troublée, elle avait quelque peine à comprendre, il se releva, impatienté:

— Monsieur de Châtriant devrait avoir recours à un infirmier ou à une vraie garde-malade pour le suppléer, murmura-t-il. C'est une folie de vouloir accomplir toute la besogne seul.

— Je ferai mon possible, avoua Marianne; mais si quelque chose de grave survenait... j'aurais peur; je perdrais mes moyens; je ne peux pas voir souffrir ce chérubin.

Le docteur secouait la tête, embarrassé, lorsque, de l'ombre protectrice de son rideau, le véritable Châtriant émergea soudain, et s'avançant vers le praticien:

—Monsieur, lui dit-il, je suis à votre disposition pour soigner l'enfant. J'ai entendu ce que vous venez d'expliquer; mais veuillez me le répéter; je vous promets de faire face aux événements.

D'un coup d'oeil, le médecin enveloppa Châtriant, comprit qu'il avait affaire à un homme sérieux, et s'informa néanmoins:

— Vous êtes... infirmier?

— Oui, docteur.

Le médecin, qui n'avait pas de temps à perdre, répéta ses indications, tandis que Marianne pensait:

— Monsieur a embauché un aide, un infirmier; il a bien fait, mais il aurait dû me prévenir... Bah! dans ces moments de trouble, on oublie tout.

Elle accompagna le médecin qui prenait congé, pendant que Châtriant, tremblant d'anxiété, s'installait auprès du petit lit.

Le pauvre Georget n'allait pas mieux; au contraire, en dépit des soulageants qu'on essayait sur son petit corps; mais, au moins, pour l'instant, il semblait comme engourdi et l'on n'avait plus qu'à attendre le retour du père rapportant avec lui le salut.

Timide, Marianne revenait à l'inconnu, et, tortillant entre ses doigts osseux le bout de son tablier, elle osa dire:

— Alors, Monsieur, vous êtes un infirmier? Et vous savez soigner?

— Oui, répliqua Châtriant, tranquillisez-vous. Vous pouvez vaquer à votre travail en toute sécurité. Croyez-moi: j'ai parfaitement le droit... le devoir même de veiller sur cet enfant, et votre maître me connaît.

— Oh! alors, tout est pour le mieux, conclut la servante en passant un linge blanc sur les fioles et les objets posés sur la table. Je ne serai, d'ailleurs, pas loin: dans la lingerie... la porte en face, dans le couloir.

—Bien! je vous appellerai en cas.

Il parlait avec une autorité incontestable, si bien que Marianne, subjuguée, le laissa seul, sans aucune arrière-pensée.

Et Châtriant resta face à face avec le petit mourant, dont la vie dépendait du plus ou moins de célérité que mettrait le soi-disant père à remplir sa mission.

XIX

Oui, c'était une tragique rentrée dans son "home", que la rentrée de Châtriant.

Le directeur de l'établissement où il était soigné avait voulu prévenir le châtelain des Tamarins et le prier de venir chercher son ami guéri désormais. Guy s'y était opposé; il tenait beaucoup, disait-il, à "surprendre" son monde; et le docteur avait fini par se rendre à sa demande.

Guy ne l'avait pas détrompé en ce qui concernait son propre nom, se réservant d'éclaircir lui-même cette substitution et supposant que Barrange l'avait faite dans un but qui lui échappait, et provisoirement. Il venait donc aux Tamarins avec l'idée de s'y faire reconnaître tout naturellement.

Et voilà qu'il y trouvait le désarroi, la mort qui menaçait son enfant, et il ne pouvait encore se faire reconnaître, il ne pouvait le serrer dans ses bras!...

Dans la conduite de Barrange, il n'eût absolument rien compris, si des pages manuscrites lues dans le bureau ne l'eussent éclairé. Il savait maintenant comment Barrange, le pauvre hère, se faisait appeler Châtriant. Il savait que, par faiblesse plutôt que par ambition et par âpreté, le malheureux avait été entraîné au mensonge.

Et à présent que lui, le véritable Châtriant, assis dans ce même fauteuil que venait de quitter l'imposteur, rêvait à toutes ces choses, il se demandait comment tout cela finirait.

Il avait pourtant le droit de commander dans cette maison d'où il était parti quelques années auparavant en maître aimé, respecté. Il pouvait y faire justice, oui, mais non sans meurtrir bien des coeurs. S'il l'avait bien compris, Barrange, regardé comme le père, était aimé des enfants, considéré comme un excellent maître par les domestiques, preuve qu'il rendait heureux les uns et les autres.

Châtriant oserait-il chasser l'intrigant pour reconquérir sa place? Non certes. Il se sentait de la pitié plein le coeur, surtout depuis l'instant où il avait vu Barrange, malade, se soutenant avec peine, courir en personne à la recherche de l'unique médicament qui pouvait sauver le petit Georges.

Si Barrange était coupable, il rachetait sa faute.

Que de choses, mon Dieu! palliaient ses torts cuisants! Sans compter, ainsi que le démontrait son journal, l'influence néfaste de l'institutrice, trop faible pour lutter.

De ses enfants, outre le petit malade, Châtriant n'avait encore vu que Germaine; mais n'avait-elle pas la mine d'une fillette soignée moralement autant que physiquement? N'était-ce pas avec affection que ses lèvres avaient proféré le nom de "papa"?

De cette Mlle Edmée, dont il était question dans les dernières pages, Guy ne se préoccupait guère. Un petit roman dans l'existence de l'intrus, chose inévitable pour un homme vivant aussi loin du monde et du plaisir.

Mais il ne saisissait pas encore nettement le but de l'intrigue. A quoi lui serviraient cette situation et cette fortune volées, puisqu'il n'en jouissait pas?

Les circonstances, il est vrai, s'étaient enchaînées de telle sorte que Barrange était entré dans cette voie de mensonge sans l'avoir cherché. D'abord, l'échange des valises et des noms; puis, l'arrivée intempestive aux Tamarins, après la mort de tante Bertrande, au moment où Germaine, très nerveuse, n'aurait pu supporter la nouvelle de la folie de son père; enfin, les conseils perfides de cette Mlle Mérille avaient fait le reste. La fatigue serrait le front de Guy à l'évocation de tous ces aléas. Il eût voulu respirer l'air du dehors!

Mais non, le devoir et la pitié le clouaient au chevet de son cher petit malade dont l'agitation reparaissait par instants.

Il souffrait, le pauvre enfant, et le père, le véritable père, devait demeurer là, impuissant à le soulager, sans pouvoir crier son nom, sans revendiquer le droit de sauver le cher trésor.

Marianne reparut, et, à eux deux, ils administrèrent quelques calmants à Georget qui s'apaisa pour un temps.

Mais que Barrange ferait donc bien de revenir au plus vite, mon Dieu! car les minutes s'écoulaient et le mal progressait.

— Je peux vous remplacer, Monsieur, vous avez besoin de repos, lui dit Marianne en désignant l'enfant assoupi de nouveau. Maintenant, il n'y a plus à craindre de crise... jusqu'à la dernière, sans doute. Ah! si mon maître pouvait reparaître bientôt!

Châtriant n'essaya pas de lutter: d'ailleurs, Marianne disait vrai: l'agitation ne devait pas recommencer de si tôt. Il laissa la vieille femme près du lit et regagna sa chambre dont il ouvrit la fenêtre toute grande.

Devant la beauté, le calme serein du spectacle qui s'offrit à ses yeux, Guy sentit sa foi de chrétien se réveiller plus vivace. Il pria de toute son âme.

Il pria, et pendant que l'intrus allait à la conquête de ce qui sauverait son fils, le véritable père fit une promesse au ciel.

Il n'exercerait aucune vengeance, il pardonnerait généreusement à l'imposteur, si le ciel lui gardait Georget.

Ce voeu accompli, Guy se sentit plus calme. Attiré de nouveau vers la table de travail, il feuilleta derechef le manuscrit révélateur. Et cette seconde lecture de certaines pages le confirmèrent dans l'assurance que Barrange était plus malheureux que coupable.

Restait maintenant pour Guy à sortir de l'épreuve la plus délicate sinon la plus terrible qu'il avait à subir depuis son retour en France.

(à suivre)

MONTREAL. — Le premier train de santé à voyager à travers le Canada quittera Montréal le 7 août pour un voyage d'un mois dans la province de Québec. Cet essai d'un train spécial de santé est la première tentative que va faire l'Association de Bienfaisance des Enfants afin de lutter contre le fléau de la mortalité infantile.

La Région de St-Paul des Métis, Alta.

Les élections sont terminées. M. Laudas Joly, fermier, l'emporte sur l'hon. P. E. Lessard par une majorité de plus de 300 voix. Pour ceux qui connaissaient la forte organisation décennale du parti libéral dans notre comté et surtout la haute personnalité de son adversaire, notre jeune député a remporté une éclatante victoire: c'est un triomphe. Il est vrai, la vague fermière qui a balayé notre province a beaucoup aidé au succès de M. Joly. Cependant les antécédents, les talents et les mérites du vainqueur ont été aussi un grand facteur dans l'issue de la lutte. Neveu du Révérend Père Therrien, O. M. I., ce grand apôtre colonisateur et le fondateur de notre florissante paroisse, M. Laudas Joly a, pour ainsi dire, hérité de sa clairvoyance et de son esprit administratif dans les choses publiques. Issu d'une famille patriarcale, il a su puiser au sein de la pauvreté la vraie notion de la vie et en tirer les leçons philosophiques. Il s'est distingué partout où il a passé. Au Juniorat d'Ottawa, le jeune Joly a obtenu avec distinction ses degrés: au Séminaire de Ste-Thérèse, où il a terminé ses études classiques, il a concouru aux premiers rangs pour son titre de bachelier.

La force des événements l'obligea en 1910 de venir rejoindre sa famille à St-Paul. Ici, à l'instar de bien d'autres, il connut les durs labeurs de la vie des pionniers. Dès les débuts de sa vie albertaine, il montra un grand courage et une grande énergie dans les expéditions sur l'arpentage où il a su manier le sextant à la surprise des maîtres de l'art. Plus tard sur sa ferme, il mena une existence tranquille, partagée entre les travaux des champs et l'étude, car ce fut un jeune homme d'étude. Sa bibliothèque compte déjà plusieurs volumes des maîtres de la pensée française et des auteurs anglais. C'est là, dans ses moments de loisir, qu'il alla nourrir son intelligence et fortifier sa volonté. Ce fut comme son stage à la vie publique où il est appelé aujourd'hui à exercer ses fonctions.

Aussi avec quel tact exquis il a conduit sa campagne électorale. Combien ses discours étaient frappés au coin de la prudence et de la sincérité. A tel point que ses adversaires, de beaucoup supérieurs à lui dans les luttes électorales, ont dû maintes fois désemparer. Ce fut toute une révélation pour ses amis. Même ses concitoyens de langue anglaise ont admiré ses talents et n'ont pas craint de lui accorder un généreux support.

Nous avons donc raison de fonder de grandes espérances sur l'avenir de M. Joly.

Aujourd'hui que les feux de la bataille se sont éteints, faisons taire nos dissentissements et unissons-nous dans une même pensée de concorde et d'action. Acceptons l'élu du peuple. Aidons-le de nos conseils: de nos expériences; secondons ses efforts. Surtout nous, Canadiens français, groupons-nous autour de nos députés et la main dans la main, tâchons de tirer de la présente situation politique tout le bien possible pour notre race. Il nous faut un ministre canadien-francais dans le prochain cabinet. Sachons le demander avec fermeté et union, et nos droits seront respectés.

A l'occasion de l'élection de M. Laudas Joly, de grandes démonstrations de réjouissance ont eu lieu. Le 19 au soir, une grande foule, venue des quatre coins du comté: de St-Edouard, de Lafond, de Flat Lake, de Bonnyville, de St-Paul, se réunissait à la maison de M. Phydime Joly, père du nouveau député. De nombreux discours ont été prononcés en faveur du héros de la fête. Ont adressé la parole: les Révérends Pères Tessier et Simard, MM. O. Poirier et Montambault, L. Tennant, M. W. Hopkins, Clovis Thérien, J. Routhier, W. Beaudry, Ed. Labarre, M. Major, W. Pépin et Laudas Joly. Des chansons ont été chantées par MM. A. Poirier, Thos. Gagnon, O. Marcotte, Jos. Hamelin et autres. La foule se sépara au chant de "O Canada" et "God save the King". Cependant qu'un petit groupe d'intimes et de parents de la famille Joly continuait jusqu'aux petites heures à se divertir en chantant nos bons vieux airs canadiens, entonnés par MM. Phydime Joly, F. Hamel, W. Michaud, Clovis Thérien, Aimé Marcotte et Joseph Lajoie.

M. Laudas Joly, notre député, désire offrir à tous ses amis ... et ennemis, ses sincères remerciements pour le franc et généreux appui qu'ils lui ont donné durant sa campagne électorale et pour les marques de sympathies qu'ils lui ont prodiguées lors de la manifestation du 19 au soir. En retour il leur promet tout son dévouement et ses énergies dans l'accomplissement de son mandat.

GRAVELBOURG, Sask.

(Suite.)

pour faire un appât pour les sauterelles dans cette municipalité, et de plus un seau pour préparer le poison. — Adopté.

Proposé par W. H. Tinkham qu'on ajourne l'assemblée au 30 de juillet 1921.

DISTRIBUTION DES PRIX DE COURSES AU PIQUE-NIQUE DERNIER

Course des Célibataires: 100 vgs. 1er prix, chemise: Théberge: 2ème prix, cravate: Vaillancourt.

Courses des hommes (poids lourd), 100 verges. — 1er prix, un thermo: Belhumeur; 2ème prix, bretelles: Louis Forcier.

Course d'habit, 100 verges. — 1er prix, 2 paires de chaussons: Théberge: 2ème prix, 1 cravate: O. Aussant.

Course à relais, 200 verges. — 1er prix, 1 cendrier: Léo Poulin; 2ème prix, 1 étui pour cols: Théberge.

Course d'un demi mille: 1er prix, un camera (Ansco Junior vest pocket): L. Poulin: 2ème prix, un kodak, (No 2A Brownie): Lamarre: 3ème prix, une boite de cigares Laurier: B. Poulin.

Saut en hauteur: 1er prix, une valise à main: Théberge: 2ème prix, une cravate: Léo Poulin.

Saut en longueur: 1er prix, une paire de pantoufles: B. Poulin: 2ème prix, une paire de souliers blancs: Vaillancourt.

Course pour demoiselles et dames, — 50 verges - 1er prix: A. Beaudry; 2ème prix: J. Simard.

Courses pour garçons:

Au-dessous de 15 ans - 50 verges. 1er prix: J. B. Larochelle; 2ème prix: A. Bouffard.

Courses à trois jambes — 50 verges. — 1er prix: équipe: E. Lambert et W. Hall; 2ème prix: équipe: A. Forcier et A. Gauthier.

Courses aux chaussures — 50 verges. — 1er prix: A. Goudrault; 2ème prix: N. Chévrier.

Courses pour fillettes:

Filles au-dessous de 12 ans. — 25 verges. — 1er prix: L. Lambert: 2ème prix: P. Sullivan.

A relais — 75 verges. — 1er prix: équipe: A. Beaudry et J. Simard; 2ème prix: équipe: Y. Goudrault et F. Bouffard.

Lutte. — Vaillancourt vs Desautels. — 1er prix, valeur $5.00: Vaillancourt.

Boxe:

Théberge vs Adam, valeur $5.00: Théberge.

Lamarre vs Melançon, valeur $3.00: égaux.

Lortie vs Chenier, valeur $2.00: Lortie.

Course à trois jambes pour filles au-dessous de 18 ans. — 1er prix: équipe A. Beaudry et J. Simard: 2ème prix: équipe: Y. Goudreault et D. Thouin.

—:o:—

CLUNY, Alta.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES DU R. PERE JACQUES RIOU, O. M. I. MISSIONNNAIRE DES PIEDS NOIRS ET CURE DE CLUNY.

Un événement solennel justifiait l'attente de la population catholique de Cluny (Alta), le 15 juin dernier, lorsque la voix de Sa Grandeur Mgr J. McNally se fit entendre définitivement et forma une paroisse dans ce district. La charge de curé fut confiée au R. Père J. Riou, O. M. I., missionnaire actuel de la Réserve des Pieds-Noirs. Cette nomination fut accueillie avec un religieux enthousiasme par le troupeau dont il devint le Pasteur. Comme marque d'estime et de confiance les paroissiens profitèrent de l'occasion du jubilé d'argent de leur premier pasteur pour porter la note joyeuse et déposer aux pieds de leur père spirituel l'hommage de leurs voeux et félicitations.

A l'issue de la grand'messe, chantée par le digne jubilaire, M. Nobert lut une très belle adresse française, expression d'attachement et de reconnaissance et M. Fortunat Simard présenta un riche cadeau d'argent au nom des paroissiens de Cluny. Le héros du jour prit ensuite la parole, dit combien il était touché de cette expression de sentiment et adressa aux généreux donateurs un remerciement chaleureux.

Ad multos annos!

Le même jour, Sa Grandeur Mgr J. McNally bénissait à l'Ecole-Pensionnat de Cluny (Alta), une magnifique statue de saint Joseph, sortie des ateliers de M. Carli, à Montréal. Il serait difficile de dire qui se réjouissait le plus de cette cérémonie, du généreux donateur M. J. Albert Maynard, ou des Soeurs de la Providence, qui bénéficiaient pour leur école d'une si belle offrande.

Pionnier de la première heure dans le district de Cluny, M. Maynard a vu ses efforts couronnés de succès et a tenu à laisser par le don de cette statue un témoignage de sa reconnaissance pour les bienfaits reçus du Ciel.

Nous l'en félicitons sincèrement et en lui offrant nos meilleurs voeux de succès, souhaitons que beaucoup de Canadiens imitent son exemple.

—:o:—

La maladie du hoquet dans la province de Québec

Montréal. — Plus de 350 cas de hoquet ont été découverts dans la province de Québec, d'après le bureau de santé. Cela semble une maladie nouvelle et déconcertante dont les médecins sont incapables de déterminer la nature exacte. Quelques-uns inclinent à croire que les germes qui la causent sont alliés à ceux de l'influenza, tandis que d'autres y voient des relations avec la maladie du sommeil.

Heureusement la maladie n'a pas atteint jusqu'à présent le caractère épidémique et on ne signale pas de morts. Elle paraît bien être plus ennuyeuse que dangereuse. Les principales victimes sont des hommes.

Les Droits de la langue française au Canada

Beaucoup de Franco-Canadiens ignorant plus ou moins les origines du Canada sont parfois portés à croire que seule la langue anglaise a droit de cité au Canada et que les Anglais font acte de générosité à l'égard de la langue française quand ils lui font quelques concessions dans telle ou telle province du Dominion.

C'est là une grosse erreur qu'il importe de faire disparaître sans tarder en prouvant, l'histoire en mains, que les origines du Canada sont exclusivement françaises.

I

Le premier navigateur qui ait remonté le St-Laurent jusqu'à Québec (Stadacone) et Montréal (Hochelaga) c'est le Français Jacques-Cartier (1524-25).

Toutefois ce n'est que vers 1600 que les Français commencent activement le commerce des pelleteries dans leur colonie de la Nouvelle France.

Fort Royal (Annapolis) était fondé dès 1605 en Acadie (Nouvelle Ecosse) puis Québec en 1608 par Samuel Champlain. Cette date importante marque le début de la colonisation tant des provinces maritimes que du Bas Canada.

Ces débuts de colonisation furent nécessairement longs; l'obstacle principal était l'hostilité des tribus sauvages qui occupaient le pays; il fallait avant tout les dompter et les refouler. Cependant Trois-Rivières était fondée en 1634 puis Montréal par Maisonneuve en 1642.

C'était ensuite le tour des forts Niagara et Kingston au fond de la presqu'île Erié (Ontario) puis la découverte des vastes régions au sud des grands lacs où nous trouvons le Michigan, l'Illinois et le Wisconsin actuels.

Les Français, avançant toujours de ce côté, découvraient le Missisipi Supérieur dès 1763, puis toute la vallée de ce grand fleuve jusqu'à son embouchure en 1682. Quelques années plus tard, 1700, Iberville commençait la colonisation de la Louisiane.

A cette époque 15,000 colons Français se trouvaient déjà fortement établis en Canada oriental, et il s'en trouvait là pas moins de 70,000 quand en 1763 le Canada fut cédé à l'Angleterre. Il s'était ainsi passé 163 années pendant lesquelles les Français avaient été les seuls occupants civilisés de tout le Canada oriental. Pendant tout ce temps la langue française n'avait cessé de s'y parler à l'exclusion de toute autre langue civilisée.

Les Anglais sont venus dans ce pays deux siècles après les Français. Et c'est ainsi que la langue de ceux-ci a sur la langue de ceux-là un droit de primauté incontestable dans tout le Canada oriental.

II

Ce qui est vrai pour le Canada oriental l'est aussi pour tout le Canada central jusqu'aux Rocheuses. Là encore les Français sont arrivés les premiers parmi tous les gens de la civilisation.

Dès 1698 de Noyon s'avançait à l'Ouest du lac Supérieur jusqu'au lac la Pluie où il hiverna. Ce fut un simple voyage de reconnaissance.

Ce fut seulement en 1717 que les Français prirent définitivement pied dans cette région par l'établissement du fort Kaministiquia aujourd'hui Fort William.

Quelques années plus tard l'illustre et brave de la Vérendrye était chargé par le Gouverneur du Canada d'aller à la découverte de la mer de l'ouest en traversant de part en part de l'est à l'ouest toute l'Amérique du Nord. L'entreprise, très audacieuse en soi, était d'autant plus difficile que le gouvernement ne faisait aucune avance de fonds à la Vérendrye: pour lui permettre de se retrouver dans ses fonds on lui laissait le produit du commerce des pelleteries. Cependant comme il fallait des sommes considérables pour l'organisation de l'expédition, pour payer, nourrir et transporter de cinquante à soixante compagnons, la Vérendrye dut passer un accord avec une société de commerçants de pelleteries de Montréal qui lui imposèrent les conditions les plus lourdes.

C'est le 18 juin 1731 que la Vérendrye quittait Montréal pour son grand voyage de découvertes, accompagné du Père Jésuite Messaiger, de ses trois fils, de son neveu de la Jemmeraye et d'environ cinquante compagnons mercenaires.

Il arrivait le 26 août à Kaministiquia (Fort William) où il hiverna pendant que la Jemmeraye, préparant la voie, allait avec quelques compagnons construire le fort St-Pierre sur le lac la Pluie où il hiverna de son côté.

Le 14 juillet de l'année suivante, la Vérendrye arrivait au fort St-Pierre avec tout son monde; puis après avoir traversé tout le lac des Bois, il construisait aussitôt le fameux fort St-Charles sur le rivage occidental du lac.

La Vérendrye passa l'hiver 1732-33 au fort St-Charles.

Au retour de la belle saison il atteignit le lac Winnipeg où il éleva un fortin, puis gagnant la Rivière Rouge qu'il remonta l'espace de 20 milles, il construisit le fort aux Roseaux, un peu au nord de l'endroit où s'élève maintenant Winnipeg. La Vérendrye était arrivé au seuil de la grande prairie canadienne (1733).

Remontant plus tard l'Assiniboine avec cinq compagnons seulement, il éleva sur la rive le fort de la Reine à l'endroit où s'élève maintenant Portage la Prairie (oct. 1738), puis traversant toute la plaine en plein hiver, il alla en reconnaissance chez les Mandanes du haut Missouri. Les années suivantes il fit explorer le nord du Manitoba où il fit élever le fort Dauphin.

De Nogelle, puis St-Pierre avec de Niverville succédèrent à la Vérendrye dont ils continuèrent l'oeuvre de découverte.

C'est sous leur administration qu'un parti de dix Français, traversant toute la plaine, alla fonder le fort Jonquières au pied des Rocheuses, à l'endroit où nous voyons maintenant Calgary, pendant que d'autres partis allaient établir leurs postes et leurs forts en différents points du cours inférieur de la Saskatchewan jusqu'à la hauteur de Prince Albert.

Les choses en étaient là quand en 1763 la France céda le Canada à l'Angleterre. Durant trente années les Français avaient été seuls à parcourir et occuper nos plaines pour des buts de traite.

La cession du Canada à l'Angleterre n'arrêta pas le mouvement qui portait les Français du Bas-Canada vers les riches territoires de chasse de nos plaines.

Un bon nombre, en s'y établissant définitivement, y fondèrent la nation des Métis français; et c'est ainsi qu'en 1870, quand fut organisée la province du Manitoba, il s'y trouvait environ 7,000 catholiques métis et Canadien Français contre 6,000 protestants.

La langue française, la seule langue civilisée parlée dans nos plaines durant les trente années qui avaient précédé la cession du pays à l'Angleterre, était restée ensuite la langue de la majorité jusqu'en 1870.

La charte constitutionnelle du Manitoba reconnut nettement cet état de choses en décidant que les deux langues, l'anglaise et la française, seraient officielles au même degré devant le gouvernement, les Chambres, les tribunaux et les écoles.

Vingt ans plus tard, les Anglais qui étaient devenus la grosse majorité, faisant un abus de la force, déchirèrent le pacte constitutionnel: et maintenant la langue française, la langue des découvreurs, n'est plus aux yeux du gouvernement du Manitoba qu'une langue étrangère!

Reconnaissons que le gouvernement de la Saskatchewan traite le français plus équitablement; cependant ici aussi le fanatisme s'agite contre notre langue, et il nous importe de bien nous garder.

SENTINELLE.

—:o:—

Le rapprochement de la France et du Vatican a été obtenu par sainte Jeanne d'Arc

"Le rapprochement de la France et du Saint-Père, écrit M. François Veuillot, est une grâce obtenue par Jeanne d'Arc. La vierge libératrice, une fois de plus, a délivré son peuple.

"Ce ne sont pas là des phrases oratoires où des affirmations gratuites. Autant qu'il est permis de trouver, dans des circonstances manifestes, l'indication des desseins de Dieu, l'on peut faire remonter à l'intercession de sainte Jeanne d'Arc la victoire morale que vient de remporter l'âme française".

PARIS. — Le ministre de l'agriculture a donné des instructions aux préfets pour imposer des réductions dans le prix du pain, si les boulangers ne les accordent pas d'eux-mêmes à partir du 1er août, date à laquelle revient la liberté du commerce des grains et de la farine. Le prix du pain, qui était de quatre sous la livre avant la guerre, est maintenant de treize sous.

Annonceurs de Gravelbourg

ENCOURAGEZ-LES

J. E. CADIEUX

AVEZ-VOUS PROFITE DE NOTRE GRANDE VENTE?

Si non . . Venez au plus tôt.

Je puis vous construire vos REFRIGERATEURS aussi bien que ceux que vous achèteriez manufacturés.

$18.00 EN MONTANT.

Réfrigérateurs - Louis Chênier

Première Avenue.

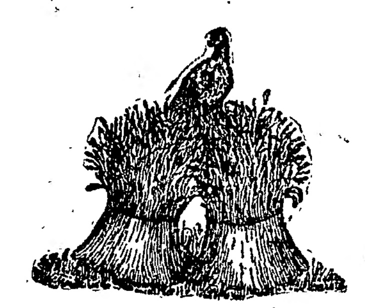
NOUS ENTREPRENONS TOUS LES TRAVAUX DE CAMIONNAGE DRAY, ETC.

FOIN PRESSE A VENDRE A DES PRIX RAISONNABLES.

L'Ecurie Rouge

CHS. CARON, Prop. GRAVELBOURG.

FICELLE D'ENGERBAGE

19½c  19½c

CORDE MANILLA, 550 pieds .... 19½c. la livre

Venez donc acheter votre corde au rendez-vous des Canadiens-français

FORCIER & FILS, Gravelbourg

L'experience instruit

L'an dernier, au Canada, les Cies d'assurance payaient $24,000,000 à leurs bénéficiaires et $31,000,000 à des assurés vivants.

Des 11,450 polices qui furent payées:

850 étaient en force depuis moins d'un an.
1,050 " " " de 2 ans
2,000 " " " entre 3 et 5 ans
2,450 " " " 5 et 10 ans
2,800 " " " 10 et 20 ans
2,200 " " au dessus de 20 ans

Et chacune de ces personnes était en bonne santé quand elle s'est assurée.

Aucun embarras temporaire ne devrait vous induire à priver vos héritiers de la protection d'une assurance sur la vie.

"SASKATCHEWAN LIFE INSURANCE CO."

Louis Forcier & O. B. Bessette

Porte voisine nord de la Coopérative vient de s'ouvrir une boutique de cordonnerie organisée comme dans les grandes villes.

OUTILLAGE ABSOLUMENT MODERNE. MATERIEL DE PREMIERE QUALITE.

Venez encourager

L'Hôpital des Chaussures Leblanc

"SHOE HOSPITAL" GRAVELBOURG.

On invite les Canadiens des centres environnants.

GRAVELBOURG

Couvent de Gravelbourg

DIRIGE PAR LES RELIGIEUSES DE JESUS-MARIE DE SILLERY.



Réfectoire.

Le programme d'études est celui de la province.

Pensionnat à base française.

Les arts d'agrément et d'utilités domestiques enseignés avec grand soin

Affilié aux Conservatoires.

Education de famille Chez soi agréable.

Paroissiales. — Malgré la température inclémente, la fête de Ste-Anne fut célébrée avec une belle solennité. A la réception qui suivit la messe, plusieurs dames furent reçues. Les élections gardèrent à leur poste chacune des anciennes dignitaires.

Baptêmes. — A M. et Mme Robert Piché, une fille: Marie-Aurore-Lorette, baptisée le 21 juillet. Parrain, M. Charles A. Gouin; marraine, Lydia Marchand.

— A M. et Mme Eloi Piché, un fils : Joseph-Jean-Paul-Raymond-Laurier, baptisé le 24 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Boisjoli, grands-parents maternels de l'enfant.

Visiteurs. — Les Révérends Pères Beys, Provincial des Oblats de Marie-Immaculée et Dozois, assistant-provincial de Rome. MM. les abbés Heynen, curé de Bruxelles, Manitoba, Bois, curé de Meyronne, Bonneau et de MM. Narcisse Morin et Leroy Poulin.

— Mme Jos. Forcier et ses enfants, Blanche et Albert, sont en promenade chez la mère de Mme Forcier, au Manitoba.

CHRONIQUE

Minutes de l'assemblée de la municipalité de Gravelbourg No 104 pour le 2 juillet 1921.

Présents: MM. L. Braconnier, maire, J. P. Vermette, maire sup., J. B. Chouinard, W. H. Tinkham, L. S. Nugent et W. Arguin, conseillers.

Proposé par le conseiller W. Arguin que les minutes de l'assemblée du 4 juin, telles que lues par le secrétaire-trésorier, soient adoptées. — Adopté.

Le Conseiller L. S. Nugent propose que les répartitions No 75 — 169 — 170 — 191 — 192 — 1071 — 1072 — soient élevées à la même somme que des terres voisines. — Adopté.

Le conseiller W. H. Tinkham propose que la répartition No 1278 soit réduite de 3200 à 1600 et la répartition No 1255, réduite de 3000 à 2500. — Adopté.

Proposé par le conseiller L. S. Nugent que les répartitions No 1150 et 1152 soient réduites de 3500 à 3200. — Adopté.

Proposé que le conseiller L. S. Nugent que le Maire et le Secrétaire-trésorier soient délégués à la séance de la Commission d'Enquête pour l'égalisation de la Taxe de Revenu Public pour le 4 août à Assiniboia, et que la municipalité paye les frais de voyage. — Adopté.

Le conseiller W. Arguin propose de louer à M. Georges Hébert, avocat de ce village, le coffre-fort dont on ne se sert pas pour le présent à $2.00 par mois et que le conseil donne à M. Hébert 30 jours d'avis lorsqu'on voudra le coffre. — Adopté.

Proposé par le conseiller W. Arguin que les comptes suivants soient payés:

P. Geres, $10.00; L. P. Bibeau, prime pour loups, $2.00; Coopérative des Fermiers, poison à gopher, $3.00; J. Levasseur, réparations de machines, $48.50; Papeterie, $8.50; La Cie. Sawyer-Massey, réparations de machines, $37.08. — Adopté.

Proposé par le conseiller J. Chouinard que le conseil paye les comptes suivants:

J. De Repentigny, 10 minots de seigle, $20.00; W. E. Porter, 21 minots de seigle, $42.00; L'Elévateur des Fermiers de Gravelbourg, semence et grain de fourrage, $525. — Adopté.

Proposé par le conseiller J. P. Vermette que les comptes suivants soient payés:

E. Cardinal, entretien des chemins, divisions No 3 et 4, $35.00; J. Tremblay, chemins, division No 1, $18.00. — Adopté.

Le conseiller J. Chouinard propose que les contrats de chemins suivants soient approuvés:

P. H. Guertin, entrepreneur, L. S. Nugent conseiller de la division No 5; P. H. Guertin, entrepreneur, W. Arguin conseiller de la division No 3; Caron et Benoit, entrepreneurs, W. Arguin conseiller de la division No 3, $125.00; N. Chaillee, entrepreneur, J. Chouinard conseiller de la division No 4; J. Garber, entrepreneur, J. Chouinard conseiller de la division No 4; J. Marchand, entrepreneur, J. Chouinard conseiller de la division No 4, $400.00; J. Marchand, entrepreneur, J. Chouinard conseiller de la division No 4, $800.00; G. Larivière, entrepreneur, W. Arguin conseiller de la division No 3. — Adopté.

Proposé par L. S. Nugent que les comptes de chemins suivants soient payés:

A. Stewart, chemins, division No 5, $65.00; F. Jonish, chemins, division No 5, $200.00; Caron et Benoit, chemins, division No 3, $200.00; W. Martel, chemins, division No 3, $210.00; J. B. Murray, chemins, division No 4; J. Marchand, chemins, division No 4, $400.00; M. Chaillée, chemins, division No 4; J. Garber, chemins, division No 4; Caron et Benoit, chemins, division No 3; P. H. Guertin, chemins, division No 5; P. H. Guertin, chemins, division No 3. — Adopté.

Proposé par le conseiller W. H. Tinkham que le nouvel emplacement du district d'école de Stewart No 2640 soit approuvé par ce conseil. — Adopté.

Proposé par le conseiller L. S. Nugent que le partage de chaque division pour l'an 1921 soit de $2000.00. — Adopté.

Proposé par le conseiller W. Arguin que le conseil donne une commande pour 5 tonnes de son, 4 tonneaux de mélasse, 1 tonneau d'arsenic, 4 gallons d'amyl Actote

(A suivre à la page de St-Paul) .

FERRONNERIE

Les derniers chars arrivés font que nos assortiments dans cette ligne sont complets.

Venez nous voir avant les battages

NOUVEAUTES: ....

Nos rayons y renferment des merveilles d'élégance et de bon goût.

Notre stock sera vendu d'après la nouvelle échelle de prix.

Wm. St. GERMAIN

Dubois, de La Flèche et Gravel, de Mazenod.

Locales. — Dimanche le 24, notre équipe locale de balle au camp recevait l'équipe de Mossbank. Les nôtres sortirent vainqueurs d'une joute de dix manches par un résultat de 8 à 7.

— Nos jeunes du cercle Mathieu étaient à Ponteix ce même dimanche et jouèrent devant une salle comble. Les recettes furent de $158. Nous sommes heureux d'apprendre que Ponteix nous rendra visite le dimanche 14 août.

— Egalement le dimanche 24 eut lieu l'organisation du groupe de nos Jeunes Eclaireurs. L'abbé Gwynn expose le but de cette société: Grouper les jeunes garçons catholiques et leur procurer des jeux. L'idée est de séparer les enfants catholiques des Boys Scouts protestants. Cette nouvelle société compte déjà 42 membres. Le bureau de direction est formé de M. le curé, du Dr Gravel, de l'avocat

Venez voir notre

Assortiment spécial de Verre taillé

Horloger - Bijoutier

Ivoire français

Objets pour cadeaux de bazars

JOS. L'HEUREUX

GRAVELBOURG, SASK.

M. l'Abbé ROMEO BOUCHER est le représentant du "Patriote" à Gravelbourg. Pour toute question de rédaction, d'annonces, d'impressions, ou abonnements veuillez s.v.p. communiquer à son adresse: 5ième porte ouest du Collège, Boîte Postale 233. Tél. 73.

Centres canadiens français donnez vos contrats de peinture à un bon peintre canadien-français

OVILA LAPLANTE

PEINTRE — DECORATEUR — LETTREUR — TAPISSIER

Gravelbourg

HAUTEMENT RECOMMANDE.

Annonceurs de Gravelbourg

ENCOURAGEZ-LES

A. GRAVEL, B. A., LLB.
E. GRAVEL, B. A., LLB.

GRAVEL & GRAVEL

AVOCATS, PROCUREURS ET NOTAIRES

Gravelbourg - - Sask.

J. B. CREPEAU, Membre du Barreau de la Saskatchewan et du Manitoba
S. M. BONNEAU, B. A., L. L. B.

CREPEAU & BONNEAU

AVOCATS ET NOTAIRES

Gravelbourg, — — Sask.

Bureau au dessus de la Pharmacie Dominion

H. J. COUTU, B. A.,

AVOCAT-NOTAIRE

Gravelbourg.

TEL. 37. EDIFICE LIZEE

GEORGES HEBERT

Avocat - - - Notaire

Gravelbourg

Boite 232. Edifice MacMillen

A. O'NEILL MacMILLEN

AVOCAT — NOTAIRE

Gravelbourg.

L. D. S. — D. D. S.

Docteur S. G. GOODMAN

Chirurgien-Dentiste

Au-dessus de la DOMINION DRUG STORE

Voisin du Bureau H. J. Coutu.

Gravelbourg.

La Pharmacie de Gravelbourg

M. GRAVEL, M.D. E. C. CADIEUX, M.A.P.S.

EXCURSIONS, PARTIES DE PLAISIR, Etc.

Confiez à votre CAMERA ANSCO le soin de faire revivre vos agréables souvenirs.

Assortiments d'appareils photographiques et de pellicules toujours complets.

LA CIE IMPERIAL OIL tient son agent responsable chaque soir de sa caisse. Il ne peut donc financier personne, même pour une nuit; donc impossible de faire du crédit à d'autres que ceux qui ont un arrangement spécial avec le bureau-chef.

Imperial Oil Ltd.

ALP. DORAIS, Agent.

CONSTRUCTIONS EGLISES, COUVENTS, ETC.

Maisons privées — Dépendances

GROS COMME PETITS CONTRATS,

Paroisses canadiennes-françaises. Compatriotes, adressez-vous à

Gravelbourg - J. L. GUAY - Contracteur

Atelier de Réparations de Première Classe

Reborage de cylindres — Service de Charge et de Réparations de Batteries.

SPECIALITE: Soudage à l'acétylène.

Distributeurs du Rumely Oil Pull. — Canadiens des centres environnants, rendez-vous chez

A. HUEL & FILS



ATLAS

est synonyme de EXCELLENT SERVICE et de satisfaction pour tous.

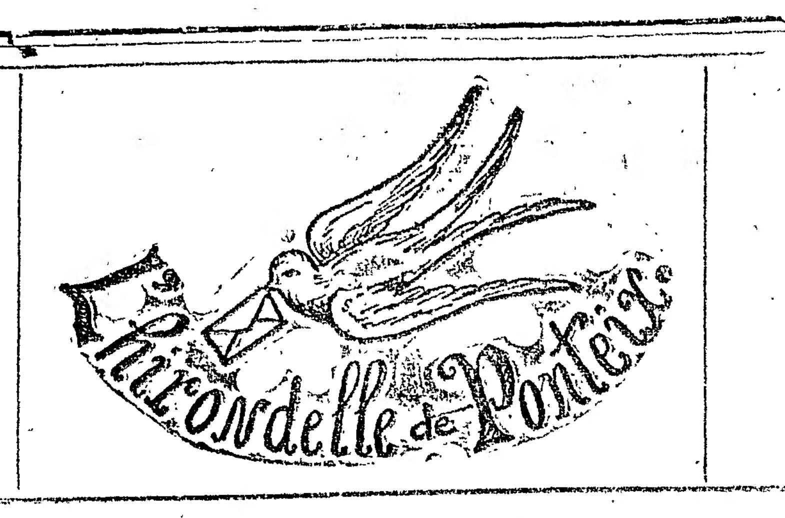
Toutes les lignes de nos matériaux de construction sont actuellement au complet.

PRIX TRES MODERES

ATLAS LUMBER COMPANY

BISPHORIC — STUCCOBOARD

Tél. — 52. A. D. ROCHON, Gérant.



Administration: "Le Comité de la Bonne Presse."
Devise: Notre Foi! Notre Langue! L'âme de nos enfants!
Ponteix, Sask. 4ème année. No 30 29 juillet 1921.

Fête du dimanche. 31 juillet : Saint Germain l'Auxerrois. — Evêque d'Auxerre, naquit en 380. Il consacra toute sa vie aux devoirs religieux. Il mourut en 448, à Ravenne: son corps fut ramené à Auxerre par le clergé de cette ville. Plusieurs églises ont été mises sous le vocable de ce saint, notamment celle de Paris, construite par ordre du roi Childebert.

Décès. — Ponteix était tout en émoi lundi matin, tandis que se propageait la nouvelle des deuils affreux qui frappent trois de nos braves familles. Nous entendions, justement, la semaine dernière, cette réflexion que chez nous la mort n'osait s'aventurer, et voilà que dans une seule nuit elle promène trois fois sa faulx impitoyable. Ce sont des jeunes qu'elle atteint et les victimes ont succombé subitement ou à peu près. Le jeune Arsène Mercier, âgé de 14 ans, a été emporté en quelques heures. A peine la funèbre nouvelle arrivait-elle au presbytère que se présente M. Oscar St-Cyr qui annonçait la mort de son fils, garçonnet de 4 ans. M. le curé, qui se disposait à partir avec les confrères voisins pour assister à la retraite ecclésiastique prêchée à Lebret, venait à peine de renoncer à son voyage lorsqu'arrive de Val Marie M. Bref pleurant son fils Henri, frappé d'une balle au retour d'une petite excursion. Ils étaient trois camarades qui, après s'être baignés dimanche soir, revenaient paisiblement à leur foyer, en quête de gibier, lorsqu'un des jeunes gens, par une malheureuse imprudence, fit se décharger son arme. La balle atteignait le jeune Bref à l'abdomen et la mort fut instantanée. Qu'on juge de la stupéfaction causée par ce triste accident! Nous apprenions en même temps que deux noyades s'étaient produites au Lac Pelletier, dimanche, au cours d'une promenade dans une chaloupe surchargée. Les victimes sont Mme Seymour et sa fillette, épouse et fille du ministre anglais de Néville.

Lundi, un autre accident faillit avoir de bien fâcheuses conséquences. M. E. G. Shaddock était à creuser un puits lorsqu'une pierre, qu'un câble montait à l'ouverture, vint le frapper à la tête. M. Shaddock s'en tire heureusement avec une entaille au cuir chevelu qui, espérons-le, sera bientôt tout à fait guérie.

Echos de la soirée dramatique et musicale du 24 juillet. — Gravelbourg et Ponteix ont fraternisé dimanche en un beau geste d'amitié. En recevant tous les jeunes acteurs de l'A. C. J. C., ainsi que les nombreux visiteurs du même endroit qui les accompagnaient, nous aurions volontiers commenté l'*Ecce quam bonum*... du prophète. Le président du Cercle, M. Eugène Cadieux, avant de nous dévoiler ses talents sur la scène, insiste sur le plaisir qu'ont les jeunes de Gravelbourg à venir rallier les sympathies de tous nos gens. L'accueil empressé qui leur est fait, la foule compacte qui se presse au soubassement de l'église, les recettes de $158 qu'a données cette soirée disent bien éloquemment la joie de recevoir nos voisins.

Le programme de cette veillée récréative était bien fait pour nous enchanter. Orchestre, chants et drame furent appréciés comme il convenait. Nous ne relèverons pas les succès de chacun puisqu'on l'a déjà fait dans les centres voisins où les jeunes de Gravelbourg ont passé. Mais à défaut d'un compte-rendu, nous voulons au moins dire combien nous avons admiré les belles scènes historiques tirées des "Anciens Canadiens" de Philippe Aubert de Gaspé, le jeu naturel des acteurs qui tous ont rempli leur rôle avec maîtrise et talent. Nous avons été intéressés, subjugués, charmés du premier instant de la soirée jusqu'à la dernière minute. En quittant la salle, nous n'avions qu'un regret: celui d'avoir vu fuir trop tôt les heures délicieuses qu'on nous a fait couler. Nous remercions et félicitons sincèrement et chaleureusement, au nom de tous, les membres du cercle Mathieu de l'A. C. J. C., de Gravelbourg, auxquels nous gardons un souvenir charmé et reconnaissant.

Soirée théâtrale en prévision. — Le Cercle Dramatique N.-D. représentera, le dimanche 7 août, à 8 hrs du soir, au soubassement "*La Marraine de Charley*", comédie-bouffe en trois actes, du théâtre Cluny de Paris. Cette pièce mixte est bien la farce la plus amusante qui ait été jouée. Qu'on se hâte de retenir les sièges au Secrétariat du Cercle.

Baptêmes. — Marie-Alice-Cécile, fille de Richmond Gauthier, marchand, et d'Eva Landry. Parrain et marraine, M. et Mme François Landry.

— Marie-Eva-Cécile-Agathe, fille de Cléomène Lacoursière et d'Héléna Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Cloutier.

— Marie-Madeleine-Irène, fille du Dr Onil Lupien et d'Irène Lacoursière. Parrain, Aurèle Lupien, représenté par Pierre Cornet; marraine, Justine Gendreau, veuve Lupien.

— Marie-Edna-Pearl-Gilberte, fille d'Albert Larivière et de Rose-Anna Bault. Parrain, Idilfrid Langevin, marraine, Clara Tharand.

— Marie-Jeannine-Georgette, fille de Théodore Aarest et d'Alice Descormiers. Parrain, Ludger Descormiers représenté par Napoléon Leclaire; marraine, Alphonsine Poisson, représentée par Albertine Leclaire.

Visites. — M. Jacques Verry, de Gergovia, M. P. Meloche, de la Vallée Ste-Claire, de passage ici ces jours derniers.

— Mme Antoine Courchesne et sa soeur Mme N. Jeffée sont parties lundi pour North Battleford, Sask., où elles passeront quelques semaines.

— M. Narcisse Laverdière, Milles Valentine et Blanche Laverdière, du Lac Pelletier, en promenade dans les familles H. Hébert et J. Beaudry.

— M. et Mme Saint-Arnaud, de Gravelbourg, en visite dimanche chez Mme Lacoursière.

— Milles Béatrice et Alice Rochon, de Gravelbourg, passeront quelques jours chez M. et Mme Wilfrid Giroux, qui ont pris en soin le bébé de deux ans de M. A. D. Rochon.

Pensées. — Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient: mais ils sont toujours et partout où nous sommes.

Un bon livre, sérieusement apprécié, peut décider de toute une vie. Alors, comment ne pas craindre l'effet du volume licencieux tombé entre les mains d'un être jeune et ardent?

—:o:—

Un auteur canadien-français couronné par l'Académie

Paris. — L'Académie a partagé entre quatre lauréats le prix de la Langue française, qui est de 10,000 francs, et qui est destiné à "reconnaître les services rendus au dehors à la langue française":

Médaille d'or à M. Kadoori, pour avoir fondé, à Bagdad, un immense palais scolaire, le plus grand de la Mésopotamie, et qui abrite actuellement 1,500 élèves apprenant le français. Prix de 5,000 francs, à Mlle Aline David, des écoles françaises des mines de la Sarre, qui a poursuivi ses travaux malgré les tracasseries souvent très grossières de certains Allemands. Prix de 2,000 francs, à M. Jean Charbonneau, pour son ouvrage: *Les influences françaises au Canada.* Prix de 2,000 francs à M. Ch. Martin, professeur à l'Université de Glasgow, fondateur du "Chardon".

—:o:—

OTTAWA. — Au cours des onze mois qui se sont terminés en mai dernier, le Canada a exporté aux Etats-Unis pour $16,908,000 de marchandises. Le commerce total avec les Etats-Unis a été pendant cette période de $30,375,000. Les exportations américaines au Canada sont tombées de $17,283,000.

BIG RIVER, Sask.

Qui a osé dire que Big River était finie? C'est pour le moins une exagération ou le sentiment d'un découragé!! Je sors plus enthousiaste que jamais d'une assemblée qui vient de se tenir ici. Sans doute, la Cie Ladder Lake Lumber est à la veille de se retirer, de fermer sa magnifique scierie et c'est un grand dommage, non seulement pour Big River mais pour tous les environs, et nous le regrettons tous: mais de là à dire que tout *est fini*, il y a loin. Mettons les choses au point.

I.— Le site. — Big River n'est plus (la localité) ce qu'elle était à ses débuts en 1909, un petit poste perdu à 57 milles dans le bois au nord de Shellbrook! Le pays s'est ouvert, développé. Le long de ce tronçon de chemin de fer, on voit des villages prospères, tels Debden et Canwood. Ensuite nous occupons le terminus au nord: or il faut que tout le commerce du nord, Lac Vert, Beauval, Ile à la Crosse, etc. etc., passe ici. Les puissantes Cies Baie d'Hudson et Revillon passent et, bon gré mal gré, s'approvisionnent ici. Donc Big River reste un poste important.

II. — Le sol. — Le sol est excellent, c'est le pays idéal pour la culture mixte. Il y a du foin en abondance et des pâturages merveilleux. A l'heure qu'il est, il doit y avoir 150 terres ou homesteads d'occupés; on dit qu'il s'en est pris une quinzaine ces jours-ci. Il y a des fermes très prospères. Pour ne parler que de nos nationaux, mentionnons: MM. L. Godin, N. Clément, H. Gallant, H. Landry, F. Doucette, A. Boisvert, J. Coisie, A. Gallant, J. Fortin, T. Tremblay, etc., etc. Ce sont des fermiers prospères: ils ont récolté l'an dernier — une année de sécheresse sans égale — quelques-uns 800 minots d'avoine, d'autres davantage. Une chose à considérer: nous avons le bois et l'eau à la main, deux facteurs très importants dans la vie. Aussi plusieurs sont venus d'un peu partout de la province et même du Manitoba chercher une vie qu'ils ne trouvaient pas ailleurs.

III. — Industrie. — Nous avons les pêcheries et le bois de chauffage. Une puissante Cie, la Consolidated Fish Co., fait un commerce important de poissons, surtout l'hiver, ce qui est un gros appoint pour les cultivateurs. Ils peuvent, durant la morte saison, ou pêcher ou transporter le poisson. Il n'est pas rare de voir rentrer, l'hiver, des caravanes de 15 à 20 charges de poissons venant de 50, 60, 100 à 150 milles. Il doit s'expédier ainsi tous les hivers environ 250 wagons de poisson et presque autant de bois de chauffage. Mais il y a de la place pour d'autres: une beurrerie, une tannerie seraient bien placées ici.

IV.— Ville d'eau ou de villégiature. — Il n'y a certainement pas dans tout le pays une plus belle place que Big River comme station d'été. Le village est sur la rive du Lac Croche et à deux pas d'une plage splendide sur le lac Ladder et à quelques milles seulement du fameux lac Assiniboine; la pêche, le canotage, la chasse sont à portée de tous. La chasse au gros gibier est à votre porte. Une réserve forestière et refuge du gibier d'une grande étendue est d'un côté du lac; il va sans dire qu'on ne peut chasser là, mais le gibier n'est pas attaché, il traverse souvent à votre vue, c'est à faire frémir les cendres du glorieux Tartarin. Et cette réserve, il va sans dire est une garantie d'une abondance continuelle de gibier à votre porte.

Que dire des fruits de toutes sortes: fraises, framboises, bleuets, etc., qui abondent partout? Nos industrieuses ménagères ramassent ça à la pelle et confisent ça en minots.

V. —Le village. — Dernièrement un syndicat local a acheté tous les droits de la Ladder Lake Lumber Co. Une nouvelle ère de prospérité s'annonce. Ce ne sera plus la population flottante des *lumber jacks*, âmes un peu frustes mais bons coeurs s'il y en a; ça va être désormais des gens à demeure fixe. Nous avons six grands magasins, où, comme dit le proverbe anglais, on peut se procurer "from a needle to an anchor"; il y a deux habiles forgerons, un ingénieur mécanicien, un boulanger, un tailleur, etc., etc. Naturellement il y a église et missionnaire pour sanctifier tant de gens. — Rappelez-vous que Big River est d'accès facile: il y a un bon chemin d'automobile par Shellbrook, Mistawasis et Shell River.

Bref, ce n'est pas l'Eldorado, ni ces pays fabuleux où les alouettes tombent toutes rôties; c'est un pays où, avec un travail intelligent et assidu, on fait une vie honnête et aisée. Venez tous voir.



No 42. Administration: Nap. Filteau, Dumas, Sask. 29 juillet 1921

Pensée. — "Beaucoup de péchés lui seront pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé". — Saint Luc.

Dumas possède le plus magnifique hangar à machineries que l'on puisse rêver. Son plancher est un tapis de verdure, ses murs sont d'oxygène pur, et son toit est le bel azur des cieux. Sous ce poétique abri, les divers instruments aratoires sont disposés de la façon la plus "art nouveau". Il est de toute évidence, que le propriétaire est un adversaire résolu de la symétrie et de l'alignement. Son esprit moderne lui a fait réaliser des prodiges dans la disposition de ses outils. Il n'est pas un disciple de tel ou tel genre; il est un novateur! Ici une "gang" d'un beau rouge vif voisine avec un disque sombre dans sa peinture de deuil. Là un cultivateur aux dents acérées courtise assidument une moissonneuse imposante. Plus loin, un semoir rutilant ouvre les deux bras de ses brancards à deux caisses vides, qui semblent ne répondre qu'avec hésitation à cet appel éperdu. Plusieurs branches de herses, réunies dans un embrassement frénétique, semblent se lamenter sur le malheur des temps et à l'extrême bout, une oreille de déchaumeuse appelle lamentablement sa jumelle, emprisonnée aux antipodes par des squelettes de râteaux à foin.

Ce spectacle, pour le connaisseur, est superlativement suggestif et peut être qualifié d'artistique; mais, hélas! le "vulgum pecus" l'apprécie moins, et j'ai entendu souvent quelques onomatopées sonores souligner la rencontre imprévue et douloureuse d'une paire de tibias avec un soc de charrue.

Aussi ai-je entendu dire que notre agent de machineries, désolé de voir ses aspirations artistiques si misérablement méconnues, commençait à envisager la question de mettre ses outils sous un abri plus vulgaire, mais plus apprécié.

Note de l'auteur. — Je prie le lecteur de l'"Echo de Dumas" de bien vouloir croire que je n'ai été nullement été payé pour la réclame inconsciente que j'ai pu faire dans cet article.

— Dumas a présenté cette semaine un aspect des plus mouvementés. C'était d'abord le creusage de la cave sur laquelle s'érigera la bâtisse du nouveau magasin de fer de M. Goulet. Puis MM. Antoine et Joe Savary ont transporté leurs pénates au nord du village pour laisser la maison qu'ils habitaient à M. Fred St-Laurent qui a ramené sa famille des solitudes de la montagne aux régions plus civilisées de Dumas.

— L'écurie de louage a changé de mains; son propriétaire, J. A. Desmarais, l'a vendue à M. A. Dusart, de Winnipeg.

— M. et Mme Hormisdas Filteau nous sont revenus d'un voyage de quelques jours au Manitoba. Ils rapportent que Dumas est privilégié sous le rapport de la récolte; partout où ils ont passé les perspectives sont malheureusement défavorables.

— Les deux vérandas de M. Nap. Filteau, sont achevées et viennent dignement confirmer la sobre élégance de sa résidence.

— M. et Mme Onil Loiselle, accompagnés de leur jeune fille, sont actuellement les hôtes de M. et Mme Aug. Bessette.

—:o:—

C'est la Tour Eiffel qui a rendu possible la Marne

Paris. — Le plus ancien radiotélégraphiste du monde, le général Ferrié, est désigné par l'Institut de France comme lauréat du prix Osiris de 100,000 francs.

De son poste de la Tour Eiffel, en 1914, le général a joué un rôle effacé mais important dans la victoire de la Marne.

A un rédacteur du *Petit Journal*, qui le félicitait d'avoir créé ce poste de la Tour Eiffel, le général a répondu:

— C'est la Tour eiffel qui a rendu possible la Marne! En 1909, j'avais fait de la Tour le poste le plus puissant qui existât au monde. Si bien que, en septembre 1914, nous avons pu capter tous les commandements envoyés par le G. Q. G. allemand. C'est ainsi que j'ai pu transmettre à Galliéni les indications précieuses de von Marwitz — entre autres — qui faisait connaître la détresse matérielle de ses troupes marchant sur Paris: "Je n'ai plus de vivres; mes chevaux sont sans fers", disait-il. Galliéni sut alors à quoi s'en tenir.

De tous les tours que la Tour a joués à l'ennemi pendant la guerre, celui-là fut un des meilleurs.